VOL. XLIII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 11 FEVRIER 1914 No. 15

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne...., 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

RÉDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Les communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées à
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

A PROPOS DE "DENATURATIONS" VOULUES

Sous prétexte que son attitude est travestie par ses contradicteurs, le *Free Press* a recommencé vendredi une série d'articles sur la question scolaire.

Nous ne savons si cette série atteindra, comme la première, le chiffre considérable de 64, mais si les erreurs et les mensonges s'y accumulent en piles épaisses comme dans la première, nous craignons bien qu'il faille au *Free Press* une troisième série pour *s'expliquer.*

Chose curieuse, le grand quotidien de Winnipeg se prétend obligé de se défendre contre les *dénaturations voulues* de ceux qui lui tiennent tête, et il dénature lui-même avec une incroyable audace les positions les plus claires.

Lisez ceci par exemple: "Est-il sage, donc, de la part des chefs canadiens-français du Manitoba de résister à la demande très raisonnable que l'anglais soit efficacement enseigné dans les écoles de leurs régions ?"

Quand, pour l'amour de Dieu, les chefs canadiens-français du Manitoba, ecclésiastiques ou civils, ont-ils résisté à la demande des autorités que l'anglais soit enseigné dans nos écoles ? Le *Free Press* est invité à nommer un seul de ces chefs qui ait tenu pareille conduite. Il ne le pourra pas.

Pour appuyer son affirmation, l'organe de M. Norris rappelle un de nos articles, qu'il résume à sa façon. Or, dans cet article même, loin de résister à *l'enseignement efficace* de l'anglais, nous préconisions cet enseignement. Voici nos paroles:

> Nous réconnaissons la nécessité qu'il y a pour nous de savoir l'anglais ; nous voulons que l'anglais soit enseigné dans nos écoles, et qu'il soit bien enseigné.

Ce langage, nous l'avions tenu bien auparavant; et nous l'avons répété, depuis, bien souvent. Les chefs canadiens-français de cette province n'ont jamais parlé autrement, que nous sachions.

Avant d'accuser les autres de dénaturer volontairement ses écrits, le *Free Press* ferait mieux de ne pas commencer lui-même par dénaturer ceux des autres; il fausse les faits afin de les faire cadrer aves ses desseins perfides.

Quant à l'affirmation de notre confrère que l'anglais est mal enseigné dans les écoles bilingues françaises, nous soutenons que c'est une inexactitude. Nous avons là-dessus la parole de nos inspecteurs, qui, eux, ne se contentent pas d'une rapide tournée dans nos compagnes, mais se tiennent constamment en contact, par voie de visite et de correspondance, avec ces écoles, et peuvent en juger par conséquent l'efficacité. L'enseignement de l'anglais se fait meilleur tous les jours dans le rayon bilingue pris comme totalité. En certains endroits cet enseignement atteint presque jusqu'à la littérature: de récents concours en langue anglaise, où nos élèves ont été victorieux sur ceux de toutes les autres écoles de la province, établissent à la fois la valeur de nos instituteurs en l'espèce, et l'impulsion donnée par les chefs canadiens-français à la diffusion légitime de l'anglais dans nos centres canadiens-français.

Mais le *Free Press* ne veut pas accepter sans restriction ce que disent nos inspecteurs ! L'une des raisons qu'il en donne, c'est que ces inspecteurs sont des canadiens-français et que, comme tels, ils sont exposés à se laisser influencer dans leur jugement. Tout comme si leur serment d'office n'existait pas et ne leur imposait pas l'obligation de faire respecter la loi et de ne dire que la vérité !

Le *Free Press* ajoute: "Aucun inspecteur de langue anglaise dans le Manitoba n'entre dans les écoles publiques des cantons français." Ici nous soupçonnons fort le *Free Press* de faire lui-même des *dénaturations voulues.* Dans un article publié par *Le Manitoba,* en février dernier, et cité au moins dix fois par le *Free Press* depuis cette date, se trouve la preuve que l'inspecteur Young a visité les écoles du rayon bilingue français, et même qu'il les a visités suffisamment pour se faire une opinion sur la qualité de l'enseignement qui s'y donne. Dans cet article nous reproduisions les paroles suivantes d'un rapport officiel de M. Young au département de l'Education:

> "Que dans certaines écoles bilingues l'enseignement de l'anglais laissait à désirer, mais qu'on devait faire exception des écoles bilingues françaises ou l'enseignement de l'anglais *était excellent.*"

On voit ce qu'il faut penser de la bonne foi du *Free Press.* On voit aussi ce qu'il faut penser du zèle extraordinaire dont il se targue envers la population française.

Nous avions fait un bref commentaire de la première série d'articles du *Free Press* sur les écoles bilingues. *Le Manitoba,* parlant pour lui-même, publiait, le 26 février 1913, les lignes suivantes:

> Nous reconnaissons la nécessité qu'il y a pour nous de savoir l'anglais ; nous voulons que l'anglais soit enseigné dans nos écoles et qu'il soit bien enseigné.
>
> Mais,—il y a ici un *Mais* plus gros que le plus plus gros bloc de Winnipeg —c'est la langue maternelle qui doit être la langue dominante dans l'école. Dans une école française, c'est la langue française qui doit primer. Ceux qui ne veulent pour nous du français que comme un *medium destiné à faciliter l'étude de la langue anglaise* devront se faire une croix sur le bec.
>
> On continuera donc d'enseigner le français *pour le français* dans les écoles bilingues, et on l'enseignera le mieux possible. Le jour où nous consentirons à n'enseigner le français à nos petits canadiens que pour leur faciliter l'étude d'une autre langue nous serons mûrs pour l'enfouissement. Si, par malheur, des difficultés locales, la rareté des instituteurs, des circonstances imprévues, faisaient qu'une des deux langues dût *momentanément* être négligée quelque part, nous disons que, dans les écoles françaises, ça ne sera pas le français.

Notre manière de voir na pas varié, le *Free Press* peut en être sûr.

N. B.

HALTE-LA !

La *North West Review* du 7 février nous attribue l'assertion que les amendements Coldwell "donnent les écoles catholiques *en tout moins le nom.*"

Le Manitoba n'a jamais dit cela. Toujours nous avons maintenu que les amendements Coldwell, même s'ils étaient appliqués comme nous les comprenons, ne seraient qu'une restauration partielle. Nous n'avons jamais prétendu que ce serait là le rétablissement, sous une forme ou sous une autre, des *écoles catholiques.*

Nous avons écrit nos articles avec trop de circonspection et avec le sens trop précis de notre responsabilité pour que nous permettions à la *North West Review,* ou à tout autre journal, de les falsifier.

Il y a des choses qui sont pour nous des mystères. Comment se fait-il, par exemple, qu'un journal qui pose toujours à une vertu supérieure, qui se drape en permanence dans le manteau de la religion, et qui assume rôle de direction, soit si peu respectueux de la *vérité.* Il y a plusieurs fois que nous l'attrapons par l'oreille, en train de mentir, oui, de mentir sans le moindre sans-gêne.—C'est un pharisaïsme qui devra cesser, ou qui sera dénoncé chaque fois qu'il se produira.

Nous estimons que l'union est plus que jamais nécessaire au sein des forces catholiques; nous faisons des efforts constants pour avoir la paix avec nos confrères catholiques. Mais cette union et cette paix doivent avoir pour base la plus entière loyauté. Les coups de Jarnac y sont complètement de trop. Aussi nous romprons le silence aussi souvent qu'on aura l'audace de nous mettre dans la bouche des propos que nous n'avons pas tenus.

Il est temps que la *North West Review* apprenne à discuter honnêtement.

Si la *North West Review* prétend qu'elle a raison et que nous avons tort, elle a un moyen bien simple de nous confondre: qu'elle reproduise le passage où nous avons dit que les amendements Coldwell "rendaient les écoles catholiques, *en tout moins le nom.*" Elle ne le pourra pas.

LE GIVRE

Qu'est-ce donc que le givre ? m'a-t-on demandé.—Je le vois se déposer, ornement mystérieux, sur les vitres de ma chambre, c'est une des beautés de l'hiver, beauté froide, mais charmante.

Ses arborescences se ramifient sur la vitre et forment un rideau de broderies délicates, dignes des fenêtres royales. Ce sont des fougères gracieuses que la nature dessine en hiver avant de les exécuter au printemps. Ce sont des guirlandes légères suspendues aux branches des arbres dénudés, fantômes d'une verdure morte et disparue. Ce sont des diamants étincelants attachés aux clôtures métalliques. Né dans les régions de l'air, tombé du ciel, le givre possède une grâce éthérée mais fragile.

Toute cette poésie hivernale a une origine toute prosaïque. Le givre n'est que de la rosée gelée et cristallisée.

La vapeur d'eau qui se trouve toujours dans l'atmosphère, en quantité variable, se dépose quand la température baisse, d'abord en rosée, et, si le froid est suffisant, en cristaux de glace. Ces cristaux se juxtaposent régulièrement grâce à leur force d'adhésion. De là ces figures symétriques que nous admirons.

Dans Québec, à cause du climat plus humide, le givre est plus fréquent, plus touffu, mais pas plus beau que dans le Manitoba. On le remarque surtout après un temps humide, après un brouillard qui se dépose ainsi en rosée cristalline.

Nos voisins des Etats-Unis, qui se vantent de posséder en tout genre ce qu'il y a de plus grand, affirment qu'ils voient au sommet du mont Washington des cristaux de glace d'un pied de longueur.

Le givre a ses inconvénients. Il incommode les personnes qui portent des lunettes.

En entrant dans la maison, pendant les jours de grand froid, les lunettes se couvrent d'une couche opaque de givre et l'on n'y voit goutte. Ne frottez pas les verres, alors, mais donnez-leur le temps de se réchauffer à la chaleur de l'appartement. Comme les verres s'échauffent souvent moins vite que leur propriétaire, ayez patience, ils redeviendront transparents.Si vous voulez hâter la disparition du givre approchez-les d'une source de chaleur.

J. Blain, S.J.

REMINISCENCES

Histoire de la Societe Saint-Jean-Baptiste

1886

Les élections eurent lieu le 16 mai, et donnèrent le résultat suivant:

Président—M. J. E. P. Prendergast, M.P.P.

1er Vice-président—M. Joseph Lecomte, M.P.P.

2ème Vice-président—M. Roger Marion.

Secrétaire-archiviste — M. Edmond Trudel.

Assistant-secrétaire-archiviste — M. Eugène Paradis.

Secrétaire-correspondant — M. Emile Jean.

Assistant-secrétaire-correspondant—M. Albert Bétournay.

Trésorier—M. Télesphore Pelletier.

Assistant-trésorier — M. Alfred Bleau.

Médecins — MM. les Docteurs Fafard et Lambert.

Bibliothécaire—M. J. B. Leclerc.

Commissaires-ordonnateurs —M. Paul Gagnon (chef); MM. Louis Lafranchise et Alphonse Lemay.

Comité de Régie—Les Honorables MM. M. A. Girard, A. A. C. LaRivière et Joseph Royal. MM. T. A. Bernier, F. Chénier, L. J. A. Lévêque, J. Turenne, F. Gingras, et M. J. Charbonneau.

* * *

La fête nationale fut chômée, le 24 juin, à Saint-Boniface. La température était superbe. Dans les principales rues de la ville, les résidences étaient décorées de drapeaux et de verdure.

Le canon gronde: c'est le signal. La Fanfare du Cercle Provencher et un groupe nombreux de citoyens se rendent à la demeure du vice-président, M. Joseph Lecomte, et lui font escorte d'honneur jusqu'à la cathédrale.

A dix heures, il y a messe solennelle. Elle est célébrée par M. l'abbé A. Dugas, chapelain de la Société, assisté des Révérends MM. Cloutier et Poitras, comme diacre et sous-diacre.

Monseigneur Taché est au trône. Il est accompagné du Révérend Père Cahill et de M. l'abbé Cherrier.

Au chœur, on remarque plusieurs membres du clergé, entr'autres: Les RR. PP. Drummond, Marcoux et Lussier. Occupent des fauteuils d'honneur: Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Aikins, l'honorable M. Taylor, consul des Etats-Unis, M. J. P. Robertson, Président de la Société St. Andrews et les officiers de la société Saint-Jean-Baptiste. En l'absence de M. J. E. Prendergast, président, en voyage dans la province de Québec, c'est M. Jos. Lecompte, M.P.P., vice-président, qui occupe le fauteuil présidentiel.

Le Rév P. Lecompte, ,O.M.I. dans un sermon très apprécié, redit les gloires et les espérances de notre peuple.

M. Albert Bétournay préside à l'orgue. M. l'abbé George Dugas, dirige le chœur et le Professeur Wilkes prête son talent de violoniste pour rehausser l'éclat de la fête.

La quête est faite par Madame L. J. A. Lévêque, accompagnée de M. Roger Marion, Mesdemoiselles Emma Létourneau et Bourdeau, accompagnées de MM. Edmond Trudel et P. Royal.

Après la messe, toute la population se rend au Palais Archiépiscopal, où M. Lecompte, vice-président présente à Sa Grandeur Monseigneur Taché, les vœux et les expressions d'attachement de la société Saint-Jean-Baptiste. Monseigneur remercie les membres de la société des bons sentiments qu'elle venait d'exprimer. Des discours patriotiques sont ensuite prononcés par Son Honneur le maire T. A. Bernier, Son Honneur le Juge Dubuc, M. le Sénateur Girard et Son Honneur le Juge Prud'homme.

Dans l'après-midi, une foule nombreuse se rend sur le terrain des RR. PP. Jésuites. Le piquenique est un succès qui fait grand honneur à M. J. B. Joyal, qui l'a organisé. La Fanfare du Cercle Provencher, sous la direction de M. James Perreault, joue les airs nationaux pendant que s'exécute avec un parfait entrain le programme des courses et des jeux.

Après souper, la société Orphéonique de Saint-Boniface donne pour la première fois, dans la salle du Collège une soirée musicale dont le programme démontre une grande somme de travail et de dévouement. Musique excellente, pièces très bien rendues, voici en somme le compte-rendu de cette charmante soirée. Voici le programme complet:

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MANITOBA

Programme du Concert donné le 24 juin 1886 par la Société Orphéonique de Saint-Boniface

1re PARTIE

Ouverture—"Les Airs Canadiens."
Fanfare du Cercle Provencher

LES DEUX HARPAGONS
Opérette—H. Marcellin

Grippesous.. .. .. .. M. Edmond Trudel
Pincemaille .. ..M. Alb. Bétournay

Fleur d'Alsace—Valse.. .. *E. Steiner*
Fanfare du Cercle Provencher

Zampa—Ouverture.. .. ..*F. Hérold*

Piano: MM. G. E. Fortin et Albert Bétournay

LES DEUX AVEUGLES
Opérette—J. Offenbach

Patachon.. .. .. .. M. Edmond Trudel
Giraffier.. .. .. .. M. Antonio Prince

DEUXIEME PARTIE

Poete et Paysan—Ouverture *F. Suppé*
Fanfare du Cercle Provencher

A CLICHY
Opérette—A. Adam

Hector, poete.. .. ..M. Antonio Prince
Prosper, musicien.. M. Alb. Bétournay
M. Ducormier .. ..M. Jacques Bureau

Vive la Canadienne—
God Save the Queen
Fanfare du Cercle Provencher

M. Geo. E. Fortin, pianiste de la Société Orphéonique, au piano.

1887

Les élections de la Société Saint-Jena-Baptiste eurent lieu à l'assemblée du 15 mai. Les officiers dont les noms suivent furent élus:

Président—M. Joseph Lecompte.

1er Vice-président—M. Roger Marion.

2ème Vice-président—M. J. C. Auger.

Secrétaire-archiviste—M. Eugène Paradis.

Assistant-secrétaire-archiviste — M. Emile Jean.

Secrétaire-correspondant — M. J. A. Prendergast.

Assistant-secrétaire-correspondant—M. Albert Bétournay.

Trésorier—M. T. Pelletier.

Assistant-trésorier — M. Alf. Bleau.

Bibliothécaire—M. J. B. Leclerc.

Médecins—Messieurs les Docteurs Fafard et Lambert.

Commissaires-ordonnateurs—M. Gabriel Arial (chef); MM. Geo. Germain et Louis Lafranchise.

Comité de Régie—Les honorables Messieurs Girard, LaRivière et Royal; MM. J. E. P. Prendergast, M.P.P.; T. A. Bernier, L. J. A. Lévêque, François Gingras, H. F. Despars et L. Lanthier.

* * *

Comme les années précédentes, la célébration de la fête nationale se divisa en deux parties: la fête religieuse, dans l'avant-midi, et la fête civique, se composant d'un pique-nique dans l'après-midi et d'une soirée dramatique et musicale qui eut lieu au Collège de Saint-Boniface. Vu l'absence de Monseigneur Taché, la fête religieuse ne put revêtir tout l'éclat des célébrations antérieures. Elle fut néanmoins une nouvelle preuve que le peuple canadien-français ne saurait chômer la fête nationale sans venir tout d'abord se placer sous l'égide du Dieu des nations. Notre vie nationale s'éteindrait bientôt, si, reniant son passé, elle cessait de se nourrir aux forces vivifiantes de la religion.

Le matin du 24, le son du canon appelle tous les patriotes à l'Hôtel-de-Ville. C'est là que se forme la procession. Aussitôt après l'arrivée du président, que la Fanfare du Cercle est allé quérir à sa résidence, elle se dirige vers la Cathédrale.

La messe commence à dix heures. Elle est célébrée par M. le Curé A. Dugas, chapelain de la société. Le Révérend Père Allard, O.M.I., donne le sermon de circonstance. La collecte est faite par Madame F. Chénier, accompagnée de M. Joseph Lecompte, Mlle Julie Béliveau, accompagnée de M. Henri Chabot, Mlle Victorine Thomas, accompagnée de M. Isaïe Lavoie.

M. Albert Bétournay tient l'orgue, et M. l'abbé George Dugas dirige le chœur.

Après la messe, le peuple, musique battant la marche, se rend au palais Archiépiscopal, où M. le président Joseph Lecomte présente une jolie adresse au Révérend Père Allard, O.M.I., administrateur du diocèse. Celui,ci, en termes très heureux remercie les membres de l'Association et leur donne des conseils appropriés.

Patriote.

LE SANG GAULOIS

XVI

LE HEROS DE PRAGUE

(1743)

Nous sommes à l'époque où, engagée dans la guerre de Succession d'Autriche, la France seule demeurait sur le brèche.

La Prusse et la Saxe s'étaient retirées de l'alliance, et, le maréchal de Belle-Isle avait dû se jeter en Bohème et s'enfermer dans Prague, où, avec quatorze mille combattants il tenait tête à une armée impériale d'au moins soixante mille hommes.

Se rendant compte que cette résistance ne pourrait durer longtemps, le maréchal résolut de quitter la place et de sauver l'honneur pendant qu'il était encore temps, dût-il semer sur son chemin la moitié de son armée.

Pour mener ce plan à bonne fin, il failait que les assiégeants ne s'aperçussent pas *de suite* de son départ. Il était utile qu'au réveil, ils reçussent les boulets habituels et que tout parut normal dans les mouvements des assiégés.

Mais, pour réussir, une pareille mise en scène il lui fallait un homme.

Cet homme il l'avait sous la main: Chevert, un soldat de fortune, sorti du rang; Chevert, l'intrépide, le téméraire qui, lors de l'escalade, à l'assaut même de Prague, avait étendu les limites de sa renommée par un de ces actes héroïques qui vous conquèrent le cœur de vos soldats et les rendent aveugles de dévouement.

Le moment est venu d'attaquer les premiers retranchements. Chevert rassemble ses sergents:

"Mes amis, leur dit-il, vous êtes tous braves. Mais il me faut ici un *brave à trois poils.*"

L'un d'eux se présente.

"Camarade, dit-il, monte sur cette échelle; je te suivrai. Quand tu seras sur le mur, le factionnaire criera: *"Wer da?"* Ne réponds pas; il lâchera son coup de fusil; il te manquera, et tu le tueras."

L'affaire se passa comme indiquée par Chevert et le poste, puis la ville furent vite enlevés.

Il était donc juste, qu'entré à Prague le premier, Chevert en sortit le dernier.

Il résolut de le faire d'une façon pas ordinaire, d'une façon qui défiât toutes les règles admises en matière de siège et de capitulation.

Le voilà bien le Sang Gaulois, tel que dépeint dans notre avant-propos il y a quatre mois environ: "Aux heures les plus sombres, il y a des Franaçis qui ne désespèrent pas, et qui, même désespérés, entendent témoigner de la noblesse de leur origine et de la dignité de leur race, par le sacrifice de leur vie."

Chevert donc résolut, avec ses dix-huit cents hommes d'en imposer aux soixante mille soldats qui l'entouraient.

Il transforma en poudrières l'Hôtel-de-Ville, la salle de réuion des marchands, les divers monuments, les églises et il y installa ses lieutenants. A chacun de ces postes, il fit placer sous la garde de ses soldats les plus hautes personnalités de la ville qui depuis quelque temps essayaient de faire révolter le peuple et il déclara ouvertement devant le général-major de Monty, fait prisonnier peu de temps avant, que le jour où l'assaut général aurait lieu, dès que toutes les troupes ennemies seraient entrées en ville, la ville toute entière sauterait, enterrant d'un même coup les deux armées.

Bientôt, ce que désirait Chevert se produisit. De Monty demanda son élargissement. Chevert s'empressa d'acquiescer et, avec mille politesses il le fit reconduire aux avant-postes ennemis.

Naturellement de Monty raconta chez les Autrichiens ce qu'il avait vu et entendu.

Aussi, le 2 janvier 1743, pouvait-on voir Chevert sortir de Prague, avec tous les honneurs de la guerre, à la tête de sa petite troupe en armes, drapeaux déployés, tambours battant, fifres et hautbois sonnant clairs les vieux airs de France, défilant la tête haute, au milieu de l'armée autrichienne rangée sur deux files et présentant les armes, et pouvait-on entendre, le prince Lobkowitz, général en chef de l'armée autrichienne, à la vue de ces quelques éclopés qui lui avaient causé tant de terreur demander à Chevert, le défilé une fois terminé, "Mais où donc est votre armée ?" !

Et c'est ainsi que Chevert, simple colonel, mais entouré, comme un prince du sang d'un état-major attentif à ses moindres caprices, parcourut en un véritale triomphe digne de ceux des anciens, la voie par laquelle quelque temps auparavant Belle-Isle, dans une bataille presque continuelle de dix jours, à travers les glaces et les défilés inextricables, poursuivi et harcelé par l'ennemi, avait laissé plus de douze cents hommes en ne comptant que ceux morts de froid, de fatigue et de faim...

F. Deniset.

Notes Politiques

On a pu observer que dans le remaniement de la carte électorale, M. Aimé Bénard a fait tailler à même le comté d'Assiniboia un nouveau comté qu'il a fait nommer D'Iberville.

Le député d'Assiniboia est natif du comté d'Iberville, dans la province de Québec. Tout en dotant d'un grand nom historique le collège électoral où il se présentera, M. Bénard s'est donc très heureusement souvenu de son coin de patrie natale et de ses souvenirs d'enfance.

Il n'y a rien comme des poings !

Du moins c'est ce que pense M. Charles Lanctot, le député procureur-général de la province de Québec. Comme M. MacNab, du *Daily Mail,* avait prononcé le nom de M. Lanctot devant le comité d'enquête de l'affaire Mousseau, le député procureur-général a cru que c'était une raison suffisante d'attendre M. MacNab dans un corridor et de lui asséner des coups de poings. M. MacNab, assailli subitement, et débarrassé de ses lunettes plus rapidement qu'il ne l'aurait voulu, réussit cependant à attraper son assaillant à la gorge; il était en train de l'acculer à la muraille quand il en fut empêché par les députés.

Quand le *terrible combat* fût fini, M. MacNab remit ses lunettes à cheval sur son nez et déclara qu'il ne ferait même pas plainte en cour de police. Le lendemain, M. Lanctot, en gentilhomme qu'il est a présenté des excuses à MacNab, et M. MacNab, gentilhomme, lui aussi, les a acceptées.

Ces coups de poings entre hommes politiques ne sont pas chose nouvelle. Nous nous rapelons en particulier certaine gifle administrée jadis par Olivar Asselin et qui lui valut quinze jours à l'ombre: quinze jours pendant lesquels Asselin s'amusa considérablement à recevoir des visites dans sa prison et à faire rire toute la galerie par l'humour avec lequel il paya son incartade.

Le *match* Lanctot-MacNab sera l'un des incidents comiques de l'affaire Mousseau. Le reste n'est pas gai !

Sacre-Cœur

La Commission Scolaire remercie très sincèrement, au nom de l'Ecole, tous ceux qui, malgré le grand froid, sont venus mardi soir à la partie de pedro. Nous sommes persuadés que, si tous les absents se rapelaient que leur présence, le mardi à ces réunions, ne l'était absolument que pour venir en aide à cette grande et belle œuvre, la salle serait comble.

Pensez-y et venez mardi prochain, même si la température est aussi inclémente; le rire, joint à une bonne action, réchauffe.

Les beaux prix de la dernière partie, offerte par Madame O. T. Tremblay et Monsieur A. Morin, ont été gagnés: celui des dames par Madame Stenby et celui des messieurs, par M. A. Trudel.

Les prix de consolation l'ont été par Madame W. Aumais et M. H. Lauzon.

A mardi 17 courant.

REVUE DE LA PRESSE

RETOURNEZ A LA TERRE

(*Le Soleil*)

Seize jeunes fermiers du comté York, Ontario, qui suivent un cours d'agriculture à New Market allèrent l'autre jour, à Toronto. Du même pas, ils se présentèrent chez le ministre de l'agriculture pour lui offrir leurs hommages, il est à présumer.

L'hon. M. Duff, d'un ton paternel, leur conseilla fortement de rester sur la terre et d'éviter les attraits trompeurs des villes.

C'est là le danger. On n'étudie l'agriculture d'ordinaire pas pour rester sur la ferme mais pour avoir des "places" au gouvernement et ailleurs. D'un autre côté, combien qui, ayant suivi un cours commercial, retournent à la terre. Peu ou point.

* * *

BILLETS DE BANQUE ANTISEPTIQUES

(*La Croix*)

On annonce que les Etats-Unis, devant les méfaits causés par les billets de banque—rassurez-vous, il ne s'agit pas des méfaits de l'argent, mais bien des dangers de la manipulation des précieuses banknotes—ont mis en pratique les premiers la création du billet de banque antiseptique.

La banque de Spokam, dans l'Etat de Washington, vient d'émettre pour un cent milles piastres de billets signés avec encre qui contient une notable quantité d'acide phénique. Cet antiseptique imprègne le papier et tue de suite les germes que l'usage y dépose !

Tous les bonheurs, quoi !

* * *

SIR JOSEPH DUBUC

(*L'Ami du Foyer*)

......Il s'est dévoué, toujours dans toutes les circonstances, au service de la cause française et catholique, mais guidé par l'honneur et la probité, toujours il a respecté les droits acquis. On a fait remarquer aussi que dans ses fonctions de juge, ses manières étaient tout empreintes d'affabilité et de bienveillance; jamais une parole rude ne tomba de ses lèvres, jamais une brusquerie ne témoigna de son impatience.

* * *

L'HON. LOUIS CODERRE EN DEUIL

(*Le Temps*)

Les dépêches nous annonçaient hier la mort de M. Alfred Coderre, père du Secrétaire d'Etat, l'honorable Louis Coderre.

Il appartenait à la vieille phalange conservatrice de Saint-Ours, et avait longtemps dirigé les luttes du parti dans le comté de Richelieu. Citoyen aimé et distingué, il est mort à l'âge de 70 ans.

Le Secrétaire d'Etat voudra bien agréer nos condoléances dans le deuil qui le frappe cruellement.

* * *

A PROPOS DE COLLEGES CLASSIQUES

(*La Semaine*, de Grand'Mère)

Au lendemain de la conquête, l'élément français se composait simplement de colons et de coureurs des bois, n'ayant pour les secourir, les défendre et les instruire, que le clergé, seule organisation solide et complète qui était restée du vieux régime.

Sans ressources autres que leurs vertus, ces prêtres avaient à trouver et à faire subsister le système d'éducation le plus nécessaire dans les circonstances, et ils jugèrent que leur premier devoir était de préparer les têtes dirigeantes de cette société rudimentaire qu'était la colonie, et ils multiplièrent les collèges classiques dans le but de former une élite à la fois religieuse et civile. Le prêtre et l'homme de profession étaient les deux éléments dont la race avait le plus pressant besoin, et l'histoire atteste du succès de l'entreprise.

Ceux qui, aujourd'hui, demandent aux collèges classiques de former des financiers et des industriels, oublient à la fois la mission des collèges classiques, et les devoirs de la nation.

* * *

LES CAISSES POPULAIRES

(*La Liberté*)

L'histoire et les succès de la Caisse de Lévis et de toutes les autres (car ils sont les mêmes) sont bien de nature à encourager tous les centres, petits et grands, à s'organiser de la même manière. Faisons-en l'expérience; ne craignons pas un échec. Il y a maintenant plus de 160 Caisses Desjardins : environ 122 dans la Province de Québec, au moins une vingtaine dans Ontario, autant aux Etats-Unis. Toutes fonctionnent admirablement bien. Pourquoi hésiterions-nous encore à doter notre beau pays de l'Ouest de ces banques populaires ? Elles sont, à la ville comme à la campagne, d'un avantage inappréciable pour notre peuple. Secouons donc notre apathie, ayons plus confiance en nous-mêmes; nous trouverons par-femmes capable d'organiser une tout un groupe d'hommes et de Caisse Desjardins entre eux; et une fois la chose établie, ils n'auront qu'un regret: celui de ne l'avoir pas fait plus tôt.—J. C. St-Amant, Ptre.

* * *

L'AVENIR !

(*Patriote de l'Ouest*)

Que nous réserve l'avenir ? Nul ne le sait; mais le succès appelle le succès, et tout nous invite à l'espoir. Hier encore, nous nous réjouissions de l'élévation de l'un des nôtres au poste envié de ministre. A ce propos, il n'est peut-être pas inutile de relever le fait qu'en moins d'un an nos compatriotes de l'Alberta et du Manitoba ont obtenu, dans leur cabinet provincial respectif, une représentation dont ils étaient privés jusqu'alors.

* * *

LES BANQUES ET LES AFFAIRES

(*La Presse*)

Le département des finances du Canada a reçu des différentes banques incorporées du Canada le rapport annuel exigé par la loi pour l'année 1913. Les seules qui fassent exception à la règle sont la Sovereign Bank, aujourd'hui en liquidation, et la Banque Internationale, qui a été absorbée par la Home Bank. Si l'on compare le dernier état financier de ces institutions avec celui de l'année 1912, on y remarque peu ou point de différence, excepté que, d'une façon générale, ont augmenté leurs fonds de réserve jusqu'à concurrence de $5,270,000.

Comme on le voit, cette conduite conservatrice, tenue par nos grandes institutions financières, a contribué à ralentir l'industrie et le commerce, mais d'un autre côté, elle donne aux actionnaires et aux déposants plus de protection et plus de sécurité. D'après les derniers rapports de nos banques, l'argent n'est pas aussi rare qu'on le prétend, et la dépression financière que nous avons pu constater déjà, ne sera que passagère.

* * *

DIEU SAUVE LA FRANCE

(*L'Action Sociale*)

S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris qui part, aujourd'hui même, en voyage à Rome, vient de prescrire à tous les fidèles de son diocèse des prières publiques pour la France. "Tout nous presse d'implorer, plus que jamais, le secours de Dieu pour notre pays" déclare Son Eminence.

* * *

STATISTIQUE ENCOURAGEANTE

(*Le Soleil de l'Ouest*)

On constate avec plaisir d'après les statistiques, que le nombre des victimes d el'aviation diminue considérablement. Voici les données qui sont intéressantes à ce sujet :

En 1908, cinq aviateurs ont volé sur une distance de 1,600 milles environ; l'un d'eux fut tué. En 1909, cinquante aviateurs ont fait une distance de 240,000 milles environ; quatre d'entre eux seulement furent victimes de leurs audaces.

En 1910, cinq cents aviateurs se sont mis de la partie; ils ont fait une distance de 960,000 milles environ; le nombre des morts fut de 29.

En 1911, on comptait, 1,500 aviateurs qui se sont promenés sur une distance de 3,700,000 milles à peu près; il y eut sur ce nombre 78 victimes.

En 1912, sur 5,800 aviateurs qui ont parcouru une distance de 20,000,000 de milles, 140 ont péri.

Les proportions sont donc les siuvantes :

On a eu en 1913 une mort sur une distance de 1,500 mètres tandis qu'en 1912 on a eu la même fatalité sur une distance de 140,000 milles.

L'aviation fait des progrès évidemment: on espère qu'avant longtemps il ne sera pas plus dangereux, dans la généralité des cas, de s'aventurer en aéroplane qu'en automobile.

* * *

COLIS POSTAUX ET PATINS A ROULETTES

(*La Patrie*)

Les patins à roulettes pourront être d'une grande utilité aux facteurs, surtout lorsqu'ils auront à faire, en plus, de la distribution des lettres, la livraison des colis. Le maître de poste de Chicago a d'abord introduit l'usage de patins à roulettes dans le service intérieur, simplement pour permettre aux employés d'aller et venir plus rapidement dans l'accomplissement de leur travail. Le service y a tellement gagné en célérité qu'il a aussitôt procuré des patins à roulettes aux facteurs, et constaté que leur emploi assurait une considérable économie de temps et de chaussures.

Le maître de poste de Chicago est convaincu qu'avant longtemps les patins seront couramment employés dans toutes les grandes villes américaines par les commis et facteurs de la poste.

Ce sera une innovation à introduire aussi à Montréal et dans les principales villes du Canada, après l'inauguration du service de colis postaux.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

ON DEMANDE

Des hommes sont demandés de suite pour suivre les cours de l'Ecole des Machines à Gazoline à Winnipeg. On y apprend à conduire et réparer les Locomobiles à Gaz, les automobiles, et les chariots automobiles—aussi les machines Marines fixes, et Traction à la Gasoline. Quelques semaines de leçons sont seulement nécessaires. Nous avons une agence gratuite d'emplois qui est notre propriété dans presque chaque grande ville du Canada et des Etats-Unis. Ecrivez ou voyez-nous pour pamphlets illustrés.

Rue Main, Winnipeg
(*En face de l'Hôtel-de-Ville*)
(*En haut*)

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par le statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'etablir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

Jos. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.
Jos. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.
J. F. TENNANT, Gretna, Man
W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.
A. BEDFORD député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.

De par le Monde

HERITIERE DE LORD STRATHCONA

Londres—L'honorable Margaret Charlotte Smith, Howard, épouse du Dr Robert, J. B. Howard, fille héritière de feu lord Strathcona et Mount Royal, Haut Commissaire du Canada, à Londres, a assumé le titre auquel elle a droit et s'appellera à l'avenir, lady Strathcona.

LIQUIDATION DE LA "UNION LIFE"

Toronto.—Le liquidateur de la compagnie d'assurance "Union Life" a présenté son rapport samedi. Des copies ont été envoyées aux ministres de la Justice et des Finances, et au procureur-général Foy. Des mandats d'arrêts ont déjà été émis contre les quatre directeurs : Evans Symons, Hughes et Milicamp.

Le liquidateur prouve que la "Union Life", durant ses douze années d'existence, a perdu $1,236,910. Sur cette somme $646,720 ont été perdues à cause de mauvais placements. Les dépenses encourues pour la vente de parts de la compagnie, en Angleterre, ont été de $170,900. Et la compagnie a reçu de ses associés Anglais, la somme de $789,287.

Blindage en caoutchouc des vaisseaux

Londres.—Le *Globe*, ordinairement bien renseigné sur les questions navales, déclare que l'Amirauté Anglaise est à faire des expériences sur une invention pour blinder en caoutchouc les navires de guerre.

Le procédé consiste à poser des feuilles de caoutchouc entre des plaques d'acier, et les inventeurs assurent qu'une muraille en caoutchouc aura le même effet sur les boulets de canon, que des sacs de sable sur les balles de carabine.

Botrel décoré en Belgique

Le Roi des Belges vient de conférer la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II au poète breton Théodore Botrel dont les œuvres sont aussi populaires en Belgique qu'elles le sont en France.—*Havas-Bruxelles.*

L'ancien directeur des travaux du Canal de Panama

Un homme qui n'est pas en peine pour une position, c'est le colonel Goethals qui a dirigé les travaux de percement du canal de Panama.

Le président Wilson veut le nommer gouverneur de la zône du canal appartenant aux Etats-Unis.

De son côté, le maire Mitchell de New-York veut l'avoir comme commissaire de police de la métropole des Etats-Unis.

LES PETITS ETATS

Quelques-uns des états germaniques sont si petits qu'il est possible, dit-on, d'en visiter sept, y compris deux royaumes, deux duchés et trois principautés, pendant une marche de plaisir de quatre heures et demie.

TABAC ET LIQUEURS

Le peuple des Etats-Unis, selon le commissaire Osborn, du bureau du revenu interne à Washington, durant les six mois finissant le 31 décembre dernier, a bu 70,000,000 de gallons de whiskey et fumé 4,090,300,000 cigares et 8,711,000,000 de cigarettes. Les taxes collectées sur les spiritueux distillés ont été de $85,863,000 et sur le tabac, de $41,300,000.

Quelle somme fabuleuse dépensée pour des articles non-seulement non nécessaires à la vie, mais nuisibles à la santé !

LE COMMERCE DU CANADA

Ottawa.—Selon les statistiques du département du Commerce, le chiffre des échanges commerciaux du Canada, en 1913, s'est élevé à $1,119,578,117, soit $121,022,956 de plus qu'en 1912. Il y a eu une augmentation de $23,469,290 dans les importations et de $94,237,185 dans les exportations de produits canadiens, dont $66,000,000 de produits agricoles et $13,000,000 de produits manufacturés.

Leurs Majestés iront à Paris

Londres.—Il est définitivement décidé que le roi Georges V et la reine Marie iront à Paris en avril prochain.

L'ambassade de France en Angleterre a été officiellement informée que Leurs Majestés iront rendre au Président Poincaré la visite que ce dernier leur a faite l'an dernier.

Masterlinck à l'index

Rome.—La Sacré Congrégation de l'Inde a mis au ban les ouvrages de l'auteur belge Maurice Maeterlinck et leur lécture est dorénavant défendue à tous les catholiques, comme littérature dangereuse.

Une promotion au cardinal Merry del Val

Rome.—On rapporte que le cardinal Merry del Val sera probablement nommé Chambellan de l'Eglise,position demeurée vacante depuis la mort du cardinal Rampolla. C'est l'un des plus hauts postes de la hiérarchie catholique.

On refuse la communion à l'abbé Lemire

Hazebrouck, France. — L'abbé Jules Lemire, qui démissionnait il y a quelque temps comme vice-président de la Chambre des députés, après avoir été suspendu par l'évêque de Lille, s'est vu refuser la communion par le curé de Hazebrouck, lorsqu'il se présenta aux marches de l'autel dans l'église de Saint-Flois. L'assistance, qui était considérable, a été fort impressionnée par cet incident.

LA FLOTTE AERIENNE FRANÇAISE

Paris.—La souscription nationale en faveur de la flotte aérienne française s'élève actuellement à $1,200,000, d'après la déclaration faite aujourd'hui par le sénateur Raymond à une fête à laquelle présidait M. Poincaré, président de la république. On a annoncé en même temps que la liste de souscription était fermée et que les fonds recueillis permettront de présenter à l'armée 210 aéroplanes, de payer pour l'entraînement de 75 pilotes experts et d'élever 70 hangars à aéroplanes, dans les endroits où ce sera jugé nécessaire. On a l'intention d'établir tout un système de relais militaires de manière que les pilotes puissent acquérir une connaissance parfaite du territoire français et trouver sûrement, de place en place, un abri et les fournitures qui leur sont nécessaires.

LE ROI MANUEL

Londres—Le roi George a donné ordre de mettre fin à la pension annuelle de $50,000 qu'il payait à même sa caisse, à Manuel, l'ex-souverain du Portugal. Ce dernier perd aussi son titre de roi, en Angleterre.

Cette décision est la conséquence de la renonciation formelle de Manuel à toutes les prétentions de la maison de Bragance au trône du Portugal, quinze jours avant le mariage de Manuel avec la princesse Augustine de Hohonzollern, à Sigmaringen.

Le père de la princesse avait objecté positivement au mariage de sa fille avec un homme mêlé aux affaires sanglantes des dévolutionnaires portugais et qui s'était déjà attiré le mépris du roi d'Espagne par son refus de participer à la restauration de la monarchie au Portugal.

Il y a six semaines, lors d'une réunion des membres de la famille de Bragance à Vienne, don Miguel de Bragance qui est maintenant âgé de soixante et un ans fut choisi comme prétendant au trône du Portugal. Il fut décidé en même temps que son fils aîné, don Miguel, ne pouvait hériter du titre de prétendant à cause de son mariage avec une américaine, n'étant pas de sang royal.

On prédit la chute de la république portugaise, au cours des prochains six mois.

LA TROISIEME CONFERENCE DE LA PAIX

Bruxelles.—La *Gazette* dit que la commission chargée de coordonner les vœux et projets qui seront soumis au nom de l'Union interparlementaire au Comité international de préparation de la troisième conférence de la Paix, estime que celle-ci devra aborder le problème de l'organisation permanente des conférences de la Paix.

Elle examinera la question de l'arbitrage international, de l'organisation judiciaire internationale, de l'organisation de la médiation entre les Etats-Unis, de la convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux, de la convention concernant la limitation de l'emploi de la force pour le règlement des dettes contractuelles.

Elle présentera à la conférence de Stockholm un rapport sur les déclarations de neutralité permanente et les droits et devoirs des Etats neutres en cas de guerre.

Elle a émis un vœu favorable à l'organisation par la fondation Carnégie d'une conférence internationale officieuse chargée d'étudier le problème de la limitation des armements. Elle proposera d'élaborer un projet de convention sur les emprunts de guerre et d'examiner les moyens d'atteindre les auteurs des nouvelles fausses et inexactes pouvant compromettre la paix internationale.

L'EMPRUNT MAROCAIN

La Chambre vote l'autorisation d'un emprunt de 230 millions.

Paris.—La Chambre a voté un projet de loi autorisant un emprunt de 230 millions pour le Maroc.

Au cours de la discussion, M. Barthou a proposé d'affecter chaque année à la culture de coton au Maroc un crédit de deux ou trois millions de francs.

"Le devoir de la France, a dit l'ancien président du conseil, est de développer la culture du coton au Maroc, ce qui permettrait d'être moins dépendant des Etats-Unis."

N'oubliez pas que l'imprimerie du MANITOBA est outillée pour faire toutes sortes de travaux d'impressions. Satisfaction garantie.

Cité de St. Boniface

SOUMISSIONS POUR UNIFORMES ET BOTTINES DES POLICES ET DES POMPIERS

LES Soumissions cachetées et marquées "Soumissions pour les uniformes et bottines des polices et pompiers" adressées au Secrétaire-Trésorier de la Cité de Saint-Boniface, seront reçues jusqu'à cinq heures, Jeudi le dix-neuf février 1914.

Les informations et les spécifications seront fournies par le Chef des Départements de Police et de Feu.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,
J. B. COTE,
Trésorier.

14-15

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par la présente que les réserves à bois dont désignation suit seront retirées de la vente qui doit avoir lieu à l'office de l'Agence du Bois et orêt du Gouvernement à Winnipeg le 11 février 1914.

Réserves situées dans la province de la Saskatchewan.

Réserve du bois No. 1669 située dans la Province de la Saskatchewan comprenant 4 blocks situés dans les Townships 44 et 45, Rang 10 et Township 45 Rang 11 Ouest du 3 Méridien, contenant un acréage de 17-64 milles carrés.

B. L. YORK,
Contrôleur

Département des Bois et Gazon.
Département de l'Intérieur,
Ottawa 12 décembre 1913.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 19

(*Suite*)

—Oh non, ce n'est pas la peine, dites-nous où nous pourrions trouver madame Létard et nous allons y aller de suite.

—Vous ne pourrez pas trouver la place, car elle est allée à son habitation des champs.

—Et où l'est son l'habitation des champs, s'écria Trim un peu vivement.

Clémence ne remarqua pas l'expression d'impatience que manifesta Trim et répondit innocemment :

—C'est bien loin, derrière le couvent des Ursulines, au milieu de la plaine; une maison à deux étages entourée d'un jardin. Mais vraiment c'est trop de trouble et je ne crois pas que vous puissiez la trouver.

—Nous la trouverons bien, répondirent à la fois Tom et Trim ; mais Tom, se reprenant aussitôt, ajouta : nous pourrions bien en effet ne pas la trouver, d'ailleurs peut-être n'aurons-nous pas le temps d'y aller; dans ce cas nous reviendrons cette après-midi.

—C'est bien mieux, répondit Clémence, qui quoiqu'elle ne soupçonnât même pas qu'il y eut le moindre danger pour sa mère d'envoyer ces deux hommes à l'habitation des champs, sentit que la mère Coco pourrait bien la gronder et peut-être la battre, pour avoir pris sur elle de les y avoir envoyés.

Trim et Tom, au lieu de prendre la direction de l'habitation des champs, se dirigèrent du côté opposé d'un pas lent. Mais aussitôt qu'ils eurent tourné le coin de la première rue, Tom appela une voiture de remise dans laquelle il monta, Trim se plaçant à côté du cocher. Quand ils furent arrivés près du couvent des Ursulines, Tom, après avoir donné ordre au cocher d'attendre là son retour, partit avec Trim, suivant la direction que leur avait donné Clémence.

Il pouvait être alors sept heures du mátin. Le temps était calme et chaud. Le soleil brillait avec éclat. Le chant du moqueur, cet oiseau des latitudes méridionales, dont le gosier si flexible lui permet d'imiter à la perfection le chant de tous les autres oiseaux, se faisait entendre de plus en plus mélodieux, à mesure que Trim et Tom avançaient dans la campagne, et sortaient du dédale de petites rues boueuses et malpropres du faubourg Tremé ; Trim était impatient d'arriver; Tom était rêveur, il craignait encore une déception et une infructueuse recherche.

—Et si nous ne trouvions rien, dit-il tout à coup, que ferons-nous?

—Nous cherché toute la maison, l acave, le grenier, les armoires! répondit Trim.

—Et si nous ne trouvions rien ?

Trim tressaillit au doute de Tom, mais d'après ce que lui avait dit sa tante Marie, il était tellement persuadé que les Coco étaient les personnes qui avaient enlevé son maître, qu'il répondit avec chaleur :

—Pas possible! moué sûr, moué senti en mon tête qué chose qui dit mon maître y été là; moué gage mon le cou !

Tom hocha la tête et continua à marcher, réfléchissant aux moyens d'aborder la question quand ils arrivaient à la maison, que déjà ils commençaient à apercevoir au milieu de la plaine.

—Moué croyé v'là l'habitation des champs, s'écria Trim.

—Ça m'en a l'air; comment allons-nous faire pour entrer ?

—Nous cogné à la porte.

—S'ils ne veulent pas ouvrir ?

—Nous cogné pli fort !

—S'ils refusent absolument ?

—Nous enfoncé li !

—Halte là ! et si le capitaine n'y était pas ?

—Moué sûr y l'été, et pis, si l'été pas, moué sûr les Cocos ouvri tout de suite la porte.

—Et s'ils ouvrent la porte, que ferons-nous ?

—Nous parlé, nous demandé, nous cherché; dans tout cas toué faisé comme moué, moué faisé comme toué; moué tapé, toué tapé; moué couri, toué itou.

—Oh ! quand à ça compte sur moi, car nous pouvons tous les deux nous attendre à une partie de coup de poings; mais ça, ça me chausse !

A travers la plaine, la vieille Coco avait vu venir ces deux hommes, dont un nègre. A mesure qu'ils approchaient de sa demeure, elle sentait de vagues craintes à l'endroit de son prisonnier, dont elle ignorait la situation en ce moment. Une visite à l'habitation des champs était chose si inusitée ! Ce qui la consolait pourtant, c'était d'abord que le prisonnier ne criait jamais, si ce n'avait été un peu la veille, et que d'ailleurs ses cris pouvaient à peine se faire entendre; ensuite ils n'étaient que deux contre trois !

Quand les deux visiteurs ne furent plus qu'à une couple d'arpents, elle appela Léon et François, deux puissants auxiliaires au besoin, auxquels elle fit part de ses inquiétudes. Après avoir délibéré quelque temps, ils convinrent d'ouvrir la porte sans difficulté si ces hommes venaient à la maison, malgré l'avis de François, qui était d'opinion de ne point ouvrir et de ne point répondre. Mais la crainte que ces étrangers ne découvrissent le soupirail du cachot, ou n'attirassent l'attention du prisonnier s'ils frappaient trop fort à la porte, leur fit prendre une résolution différente de l'avis de François. La vieille Coco courut jeter le tapis par dessus la trappe, et Léon descendit ouvrir au premier coup que frappa Trim. Il fit un salut à Tom et ne fit pas attention à Trim; car un nègre à la Louisiane, on ne s'occupe pas de ça !

—Bonjour, monsieur, lui dit-il, en prenant son ton le plus aimable, y a-t-il quelque chose à votre service ?

Trim et Tom furent un peu déconcertés, eux qui s'étaient attendus à de la résistance.

—Nous voudrions voir madame Coco-Letard, on nous a dit que c'était ici qu'elle demeurait.

—Qui vous a dit ça ?

—Quelqu'un.

—Ah ! bien, on vous a trompés; elle ne demeure pas ici.

—C'est égal qui demeure ici ?

—Mon ami, ça ne vous fait rien; si vous avez besoin de quelque chose, je suis prêt à vous rendre service. La vieille Coco et François écoutaient au haut de l'escalier.

Trim fit un clin d'œil à Tom qui continua :

—Je cherche quelqu'un qui s'est sauvé, et que nous croyons caché dans cette maison.

—Caché dans cette maison ! répéta Léon, avec un étonnement si bien joué, que Trim et Tom commencèrent à croire qu'ils s'étaient trompés.

—Peut-être ai-je été mal informé, mais pourtant on nous avait bien assurés qu'on l'avait vu venir dans cette direction; dans tous les cas nous aimerions à visiter la maison.

François, en voyant la tournure que prenait la conversation, descendit à son tour; la vieille Coco se tenait prête à toute éventualité.

—Qu'est-ce qu'il veut donc, ce monsieur ? demanda François à Léon.

—Il cherche quelqu'un qu'il croit caché ici.

—Monsieur est donc un homme de police ? c'est bien, monsieur, cherchez, continua François en s'adressant à Tom; vous êtes bien sûr de ne trouver personne, car nous avons été ici tout le temps, et je ne crois pas qu'il put y entrer un homme, sans que nous l'ussions vu ou entendu.

Tom regarda Trim dont la figure annonçait le désappointement. Tom ne savait que penser. Léon et François remarquèrent l'hésitation de Tom et ils s'enhardirent de toute l'irrésolution des autres

—Allons, monsieur, reprit Léon d'un ton un peu plus sec, si vous voulez chercher,cherchez; mais dépêchez-vous, car nous avons des affaires.

Trim était confondu dans ses idées et ne savait que faire; Tom crut qu'ils avaient fait un faux pas et cherchait les moyens de s'en retirer. Déjà il se préparait à faire des excuses et à sortir, quand Trim qui était derrière lui appuyé au cadre de la porte, fit un bond en avant et d'un coup de poing porté au milieu du front, culbuta François. Tom sauta sur Léon, quoiqu'il ne comprit rien à ce que faisait Trim, et le renversa sous lui, comme s'il eut été un enfant.

Tom regardait Trim, qui renverversait les tables, les miroirs, culbutait les lits, les chaises, les coffres et tout ce qui se trouvait dans l'appartement. Il ne pouvait s'imaginer ce que tout cela voulait dire.

—Qu'as-tu donc Trim ?

—Mon maître ! mon maître ! cria Trim, il été ici ; moué entendi li, moué reconnu son la voix ! mon maître, maître !

Trim avait en effet parfaitement distingué la voix de son maître,, quoique Tom n'eut absolument rien entendu.

Voici ce qui venait de se passer dans le cachot. Le serpent n'avait pas mordu Pierre de St. Luc, grâce à l'état de complet anéantissement dans lequel l'avait plongé sa défaillance. Le soleil, qui en ce moment entrait par le soupirail du cachot, frappait sur le plancher ; l'instinct du serpent qui lui fait chercher la chaleur, lui fit quitter sa position sur la poitrine de Pierre, et il était allé se baigner dans les flots de lumière et de chaleur que le soleil répandait sur le plancher. Pierre de St. Luc, en sentant disparaître ce poids qui lui pesait sur la poitrine, revint à lui peu à peu et reprit ses sens. En apercevant le serpent qui roulait avec complaisance ses anneaux bleus et gris, aux rayons du soleil, il jeta un cri. C'était ce cri que Trim avait entendu.

Trim ne découvrant rien dans l'appartement d'en bas, s'élança dans l'escalier. La mère Coco venait au secours de ses enfants armée d'une hache, dont elle dirigea un coup sur la tête de Trim. Vif comme un poisson, Trim para le coup, arracha la hache des mains de la mère Coco, et, saisissant la vieille par les épaules, la lança aux pieds de Tom, en lui criant:

Prendé soin de c'ti-là encore !

La hache à la main, Trim frappe, brise, défonce tout ce qui peut cacher son maître, qu'il appelle de toute la force de ses poumons. Pierre de St. Luc reconnait la puissante voix de son Trim, son fidèle Trim ! Il n'ose croire à son bonheur, et cependant il se mit à crier de toute sa voix pour guider Trim.

Celui-ci écoute et il entend son maître qui lui crie "de prendre garde à la trappe !" Cette fois Trim est sûr et certain; il lâche un indicible cri de joie, tous ses membres tremblent d'émotion. Il a reconnu que la voix vient de dessous le plancher, et il a bientôt découvert la trappe qu'il ouvre. Son maître lui crie de prendre garde au serpent, mais l'œil de Trim avait déjà découvert le reptile; il n'hésite pas un seul instant, saisit l'échelle, descend et marche droit au serpent qu'il coupe en deux d'un coup de sa hache. Puis il court à son maître, le saisit dans ses bras, couvre ses mains de baisers. Pierre de St. Luc ne trouve pas un mot à dire, ses paroles semblent s'arrêter sur sa langue. Les membres de ce pauvre Trim frissonnent de bonheur, il pleure et rie en même temps ! Dans un instant il eut coupé les liens et les courroies qui garrotaient son maître. Nous renonçons à exprimer les sentiments qui agitaient ces deux hommes en ce moment. Il est de ces sensations de l'âme pour lesquelles le langage de l'homme ne trouve pas d'expressions. Pierre de St. Luc prend la grosse main calleuse de son fidèle serviteur entre les siennes, et la presse avec une profonde reconnaissance. Trim se croit mille fois trop payé pour ce qu'il a fait, et il tombe à genoux devant son maître, qui le relève avec affection.

Au premier pas que fit Pierre il sentit ses genoux sous lui, ses yeux se voilèrent et il lui sembla que tous les objets tourbillonnaient dans le cachot. Il fut contraint de se coucher un instant pour laisser passer cette faiblesse. Après avoir bu un coup d'eau et s'en être baigné le visage, il se sentit assez de force pour sortir du cachot, où il avait enduré tant de douleur morale et supporté tant d'outrages. Trim, qui supportait son maître, fut obligé de le porter pour monter l'échelle. L'air plus pur qu'il respira, en sortant du cachot, lui donna de nouvelles forces et il s'assit sur une chaise. A mesure qu'il reprenait sa vigueur, il put se rappeler plus clairement les différentes circonstances de son emprisonnement et de sa délivrance; de nouvelles craintes vinrent l'assaillir, en songeant aux brigands qui l'avaient tenu emprisonné, et quoique Trim lui eut assuré que Tom était à l'étage inférieur, gardant la mère Coco et ses deux fils, Pierre sentit un frisson parcourir ses membres, à l'idée que les Coco pourraient avoir préparé quelqu'embûche dans lequel pouvaient tomber Tom et Trim.

En ce moment il entendit Tom qui appelait au secours, il fit un mouvement pour se lever, mais les forces lui manquèrent et il tomba sur sa chaise.

—Cours à son secours, Trim, ils vont l'assassiner, cria Pierre; ne t'occupe pas de moi, je serai mieux dans quelques minutes.

Trim regardait son maître avec inquiétude et semblait cloué à sa place. Un nouveau cri faible et étouffé se fit entendre, et cette fois Trim fit un bond comme une panthère qui s'élance sur sa proie; en deux sauts il fut au pied de l'escalier; ses yeux injectés de sang flambaient, ses lèvres contractées frémissaient, ses narines dilatées respiraient la vengeance, une vengeance terrible, féroce. La nature du nègre si extrême, son tempérament si ardent, ses appétits si animaux, ses passions si brutales, quand elles sont aiguillonnées ou agitées par la torche brûlante de la haine ou de la vengeance, bouleversaient en ce moment l'âme de Trim dont la figure reflétait la convulsive agitation.

Il était temps qu'il arrivât, car François, en reprenant connaissance, était sauté à l'improviste sur Tom, tandis que ce dernier retenait Léon, qui faisait tous ses efforts pour se débarrasser. François, de ses grandes mains osseuses, tenait Tom à la gorge et cherchait à l'étrangler. Tom avait été obligé de détacher une des mains de Léon, pour saisir François par les cheveux, qu'il réussit à amener sous lui. Malgré la force supérieure de Tom, il était évident qu'il ne pouvait soutenir longtemps ! Léon le mordait cruellement au bras et lui donnait des coups de pied dans le ventre; François le serrait de plus en plus à la gorge. La figure de Tom bleuissait ; il sentait sa main perdre peu à peu sa force pour contenir Léon, qui redoublait ses efforts; c'est alors qu'il lâcha le premier cri. A ce moment la mère Coco se relevait, encore à moitié étourdie; elle chercha d'abord sa hache, mais ne la trouvant pas, elle courut à l'armoire prendre une de ces longues fourchettes à deux fourchons dont se servent les cuisiniers, et accourait pour en frapper Tom. Celui-ci en la voyant lâcha le second cri, qui amenait Trim à son secours.

Il ne fallut qu'un clin d'œil à Trim pour lui faire comprendre la position relative des combattants. Il se jeta à corps perdu sur la mère Coco, qui le frappa au bras gauche de sa longue fourchette: Trim lui porta un coup de poing dans la figure et l'étendit raide sur le plancher. Sans perdre le temps de lui ôter sa fourchette, il s'élance sur François, lui saisit les deux mains au poignet et les éacrte comme il aurait fait de celles d'un enfant. François, en voyant sa proie lui échapper et se sentant au pouvoir du nègre, lâcha un cri de fureur et saisit entre ses dents l'oreille de Trim qu'il coupe en deux. Trim rugit, non pas de douleur mais de rage, mais de fureur; ce n'est plus un homme, c'est une bête féroce; il terrasse François sous ses pieds; du talon de ses bottes il le frappe au visage, sur la tête, sur la poitrine, dans le corps. Le sang coule du nez, de la bouche, des yeux de François ! affreux spectacle !.... La vue du sang redouble la fureur du nègre; sa bouche écume; ce ne sont plus des cris humains qu'il fait entendre, ce sont des hurlements !... Il saisit François par les jambes et. l'enlevant au-dessus de sa tête, fait tournoyer au bout de ses bras le corps maigre et mutilé du malheureux Coco, dont il se préparait à écraser impitoyablement le crâne sur le mur.

Tom, qui n'a plus de dificulté à contenir Léon, demeure un instant spectateur épouvanté de la scène qui menaçait de se terminer si tragiquement pour François, et lâche un cri à Trim pour tâcher de l'arrêter. Trim est sourd à tout sentiment d'humanité. Tom lui crie d'une voix impérieuse:

—Arrête, Trim, ne le tue pas !

Trim n'entend rien; le corps de François tournoie rapidement dans les puissantes mains du nègre, la bouche écumante, les yeux droit pour lui briser la tête... Tom veut se jeter sur Trim pour prévenir un meurtre, mais il craint de laisser échapper Léon qui tremble de tous ses membres. Déjà le nègre, la bouche écumante, les yeux à moitié sortis de la tête, a choisi et remarqué une pierre saillante sur le mur...c'en est fait de François... quand tout à coup un cri strident part de l'étage supérieur ! c'était Pierre qui ne pouvait se rendre à l'escalier et comprenant à l'exclamation de Tom, que son nègre, dans un de ses paroxismes de fureur et de vengeance, allait commettre un meurtre inutile, avait eu recours à ce moyen. Pierre savait que Trim n'aurait pas obéi à un ordre, il ne l'aurait pas entendu, mais qu'il ne pourrait résister à un cri de douleur de la part de son maître. Aussi Trim, en entendant ce cri de détresse s'arrêta instantanément, frappé comme par un choc électrique; il jeta à terre le corps presqu'inanimé de François, s'élança vers l'escalier et en un instant fut aux pieds de Pierre.

Par un de ces incompréhensibles phénomènes de la constitution humaine, un instant avait suffi pour transformer le nègre en un tout autre homme. Une sueur abondante coulait de son visage, mais ses traits tout à l'heure bouleversés, n'exprimaient plus maintenant que le plus tendre intérêt pour son maître; ses yeux, tout à l'heure injectés de sang, n'exprimaient plus maintenant qu'une inquiète sollicitude pour la santé du capitaine Pierre. Une si soudaine et si complète transformation étonna le capitaine, quoiqu'une fois déjà il en avait eu un semblable exemple de la part de son esclave. Cependant comme pour la seconde fois il venait de faire l'expérience de la puissance sans borne qu'il pouvait exercer sur son nègre, au plus violent paroxisme de son vertige et de sa fureur, il crut prudent de lui cacher la raison qui l'avait porté à en agir ainsi, de crainte qu'une autre fois il ne put réussir par le même moyen; aussi lui dit-il :

—Trim, je viens d'avoir une faiblesse, mais je me sens assez fort pour partir, je veux être transporté hors d'ici.

—Vous senté-ti vote tête mieux? lui demanda Trim d'une voix encore tremblante.

—Bien mieux, bien mieux. Donne-moi le bras pour m'aider à marcher.

—Vous pas capable pour marcher, mon maître; moué couri cherché voiture; voiture pas loin, là-bas, tout l'auprès couvent des Uslines.

—Eh bien, va vite; tu feras attendre la voiture en dehors de la barrière du jardin.

—Oui, mon maître.

(*A suivre*)

Page du Cultivateur

Les Récoltes au Canada

Ottawa—Un bulletin publié par le bureau des Recensements et statistiques, donne les évaluations définitives des surfaces du rendement et de la valeur des principales récoltes agricoles du Canada en 1913 comparées à ceux de 1912.

La dernière saison a été très favorable à la culture du grain dans les provinces du Nord-Ouest, où durant les périodes de maturation des récoltes et du battage, les circonstances ont été, en général, idéales. Dans Ontario, Québec, et les provinces maritimes, cependant, la production du grain a été diminuées par une récheresse prolongée.

Dans tout le Canada, les principales récoltes agricoles ont couvert une superficie totale évaluée à 35,375,000 acres, contre 35,575,000, en 1912, et leur valeur, basée sur les prix moyens du marché local, a été de $552,771,500, contre $557,344,100, en 1912.

Le blé qui couvrait 11,015,000 acres, a donné 231,717,000 boisseaux valant $156,462,000; les chiffres correspondants de 1912 donnant 10,996,700 acres, 224,159,000 boisseaux et 139,090,000. Sur la surface totale consacrée au blé, 970,000 acres étaient occupés par le blé d'automne, qui a donné 22,592,000 boisseaux, et dont la valeur a atteint $18,185,000, contre 971,000 acres, 20,387,000 boisseaux et $17,157,000, en 1912.

L'avoine a donné, en tout, 404,669,000 boisseaux, sur 10,434,000 acres, et sa valeur a atteint $128,893,669; les chiffres de 1912 étaient 9,966,000 acres, 291,629,000 boisseaux, et $126,304,000.

Les récoltes du blé et de l'avoine, en 1913, sont les plus élevées qu'on ait enregistrées au Canada, le blé, quant à la superficie, le rendement et la valeur, et l'avoine, quant à la superficie et la production.

La valeur de la récolte de l'avoine a été dépassée en 1911, où elle s'éleva à $132,949,000.

L'orge, qui couvrait 1,613,000 acres, a produit 48,319,000 boisseaux, valant $20,144,000. contre 1, 581, 000 acres, 49,398,000 boisseaux, et $22,354,000 en 1912.

La graine de lin couvrait 1,552,300 acres, et a produit 17,539,000 boisseaux, valant $17,084,000, contre 2,021,900 acres, 26, 130,000 boisseaux et $23,608,000, en 1912.

La qualité des récoltes céréales, telle qu'indiquée par le poids moyen du boisseau, est excellente, et supérieure à celle de 1912. Le blé de printemps donne une moyenne de 69.37 livres, contre 58.90 livres en 1912; l'avoine donne 36.50 livres, contre 35.50 livres, et l'orge, 48.50 livres, contre 47.50 livres.

Dans les trois provinces du Nord-Ouest, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, la production du blé, en 1913, est évaluée à 209,262,000 boisseaux, contre 204,280,000 boisseaux, en 1912; celle de l'avoine, à 242,413,000 boisseaux, contre 242,321,000 boisseaux, et celle de l'orge, à 31,060,000 boisseaux, contre 31,600,000. La production du blé au Manitoba, en 1913, a été de 53,351,000 boisseaux, venant de 2,804,000 acres; elle a été, dans la Saskatchewan, de 121,559,000 boisseaux, récoltés sur 5,720,000 acres; et en Alberta, de 34,372,000 boisseaux, produits par 1,512,000 acres.

L'Hygiene des Animaux De la Ferme

Il est une maxime dont les propriétaires d'animaux devraient sans cesse s'inspirer. C'est celle-ci: "Mieux vaut prévenir les maladies que de les guérir." Si ce principe s'applique avec avantage aux maladies de l'espèce humaine, il prend en ce qui touche les affections de nos animaux, un cachet de vérité plus palpable encore, plus matériel en quelque sorte, en ce sens que la maladie ou la mort d'un animal se traduisent par une perte sèche, dont le budget des propriétaires ressent directement le contre-coup.

Or, nul n'ignore que la préservation des maladies réside presqu'en entier dans l'observance des règles tracées par l'hygiène. C'est pourquoi on ne saurait jamais assez dire aux cultivateurs: "Soignez vos animaux d'une manière rationnelle; donnez-leur des étables saines, suffisamment éclairées et aérées, convenablement entretenues sous le rapport du confortable et de la propreté; nourrissez-les abondamment, et, pour cela, faites des prairies artificielles; évitez de les surmener; conduisez-les avec douceur; exposez-les le moins possible aux changements brusques de température; ne négligez pas non plus les soins à la main; faites toutes ces choses d'une manière intelligente, c'est-à-dire en faisant table rase de toutes les vieilles idées de routine, et vous arriverez sûrement à récolter plus que vous n'aurez semé.

Mais en dehors de ces principes généraux que le propriétaire doit considérer comme des commandements qu'il ne peut transgresser qu'en commettant des fautes de lèse-bourse, il en est un dont on ne tient pas suffisamment compte et dont l'oubli cause à l'agriculteur une perte annuelle considérable. Il consiste à ne pas garder des vaches trop vieilles.

On trouve encore dans nos campagnes bon nombre de propriétaires qui s'obstinent à conserver des vaches de plus de dix ou douze ans, parce qu'elles sont dociles ou qu'elles donnent de bons produits. Cette pratique est funeste à tous les points de vue.

D'abord, les vaches qui ont dépassé cet âge sont tuberculeuses dans la proportion de 20 à 30 pour 100; ces bêtes contaminent leurs voisines, sans compter que la prédisposition à la maladie peut se transmettre par hérédité aux descendants de celles-ci.

Notons en outre que le lait est pauvre en principes azotés, graisseux ou sucrés, peu nourrissant par conséquent, et que, ingéré sans avoir été boulli, il peut communiquer la tuberculose aux enfants ainsi qu'aux grandes personnes.

Ajoutons enfin que, lorsque ces vaches, vieillies, usées par la lactation et le travail, viennent à tomber malade, elles n'offrent plus la moindre résistance au mal. Leur organisme est impuissant à réagir, et le vétérinaire n'a plus, dans la majorité des cas, qu'à supputer approximativement la date de la mort.

Si, au lieu de suivre cette voie dangereuse à tous égards, les propriétaires se prenaient à vendre leurs vaches vers l'âge de neuf ou dix ans, douze au plus, ils sauvegarderaient sûrement leur capital. Au surplus, il suffirait de soumettre pendant quelque temps des animaux au régime de l'engraissement pour leur donner rapidement un peu de couverture; on arriverait ainsi à livrer économiquement à la boucherie une viande d'excellente qualité.

L. D. HUGUENIN, Prof.,
Orléans, France.

Maladies Charbonneuses des Plantes Cultivées

LE CHARBON DU BLÉ

Description, Causes et Remèdes

(*Suite*)

PHASES DU CHARBON DU BLÉ

Ni la formaline ni la couperose bleue ne peuvent avoir raison du charbon.—On voit par cette description du charbon que cette maladie ne peut être maîtrisée de la même façon que la carie. Bien qu'il y ait des centaines de milliers de spores à la surface des plantes de blé ou dans le sol, nous savons que ces spores sont mortes ou du moins qu'elles ne peuvent perpétuer l'infection. Nous savons également que le germe de la maladie est caché dans l'embryon du grain et qu'il ne révèle sa présence par aucun symptôme extérieur. Mais c'est chose très difficile que de constater la présence du germe dans l'embryon. Quoi qu'il en soit, la maladie est là, elle se manifeste inévitablement dans la plante qui vient de cette semence.

Enlever toutes les plantes infectées.—Il serait bien inutile d'arracher les épis malades au fur et à mesure qu'ils apparaissent car chaque nouvelle tige produit des épis charbonneux. Le seul remède est de détruire toute la plante dès que la maladie est constatée. On comprend également que le traitement du charbon ne peut être le même que celui de la carie.

On a des doutes sur l'efficacité du traitement.—Brefeld prétend qu'il est impossible de détruire le champignon du charbon saus détruire la faculté germinative du blé lui-même, puisque le germe du charbon se trouve dans le grain. Cette opinion est partagée par un grand nombre d'investigateurs.

Découverte du traitement à l'eau chaude. — Cependant, après que l'attention d'un grand nombre d'investigateurs se fût portée sur cette question, l'un d'entre eux, M. J. L. Jensen, du Danemark, découvrit, en 1887, que l'eau chaude à une certaine température détruit les spores du charbon et notamment de ces charbons propagés par les spores qui adhèrent à la surface du grain, sans endommager de façon sensible la germination du grain lui-même. On s'est d'abord servi de cette méthode contre la carie du blé, le charbon de l'avoine et d'autres de la même sorte. Plus tard, après l'avoir améliorée on a constaté qu'elle permettait de détruire le germe du charbon que le grain renferme dans ses tissus. Dans l'état actuel de nos connaissances, cette méthode est la seule qui permette de maîtriser le charbon.

Remarques préliminaires sur le traitement à l'eau chaude. — Le traitement à l'eau chaude consiste tout simplement à plonger le grain de semence infecté, pendant environ dix minutes, dans de l'eau tenue pendant ce temps à une température constante, qui ne descende pas au-dessous de 122 F. et qui ne s'élève pas à plus de 126.

(*A suivre*)

A Nos Abonnés en retard

Nous invitons nos lecteurs à nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement.



Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées à l'endos "Tender for Public Building, Carman, Man.", seront reçues à cet office jusqu'au jeudi 26 février 1914 à 4 heures p.m., pour la construction de la Bâtisse Publique à Carman, Man.

Les plans, spécifications et les formes de contrat peuvent être consultés et les formes obtenues à l'office de M. H. E. Matthews, architecte résident au Bureau de Poste de Carman, Man., et à ce Département.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont écrites sur les formes imprimées fournies par nous et signées de leurs signatures actuelles, indiquant leurs occupations et leur résidence.

En cas de compagnies soumissionnant, la signature, le genre d'occupation, le lieu de résidence de chaque membre de la raison sociale doivent être fournis.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics et d'un montant égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si la personne soumissionnant refuse d'accepter le contrat lorsqu'il lui est offert ou ne termine pas le travail objet du contrat. Si la soumisison est rejetée le chèque sera retourné.

Le Département ne s'engage à aucune soumission, même la plus basse.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 2 février 1914.

Les journaux ne seront point payés pour l'insertion de cet avis à moins qu'ils soient autorisés à l'insérer par ce Département. 15-16



Soumissions

DES Soumisisons cachetées marquées Soumissions pour Plombage et Chauffage, "Tender for Plumbing and Heating", seront reçues par le soussigné jusqu'au 14 février 1914, à midi, pour les traveux de plombage et le chauffage dans la résidence du principal du Collège d'Agriculture, St. Vital, Man.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque accepté d'une valeur de cinq pour cent du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué en faveur du Gouvernement Manitobain au cas ou la personne ou la compagnie soumissionnant refuserait de ratifier son contrat par écrit ou l'ayant fait ne le mènerait pas à bonne fin.

Plans, spécifications, conditions du contrat et tous détails peuvent être obtenus au bureau de l'Architecte Provincial, 261 Fort Stret Winnipeg.

Le Département ne s'engage à accepter aucune soumisison même la plus basse.

Par ordre,

W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, Man., 7 février 1914.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

Monologue pour Jeune Fillette

Mon Futur m'a Trompee

Je suis triste, mais triste comme on ne peut pas le dire ! Oh ! non, j'étais trop loin de m'attendre à ça ! Si vous saviez comme je suis malheureuse ! Mais aussi !...

C'est mon futur qui m'a trompée !

Je crois que j'en tomberai malade. Moi qui aimé tant rire, je n'ai pas ri depuis hier, et toute la nuit, j'ai pleuré, j'ai pleuré comme une fontaine ! ! ! (Elle s'essuie les yeux) sans pouvoir me consoler. Non, vrai, ça me fait trop de peine ! J'étais trop sûre de lui ! Voilà ce que c'est ! Je croyais bien le connaître, et il paraît que je ne le connaissais pas du tout. Oh ! mais allez, c'est bon pour une fois: je vous assure qu'il ne m'y reprendra pas. C'est bien fini ! ! !

Je vais vons confier mon gros chagrin.

Hier, papa me promit une poupée, une grande poupée qui, au moyen d'un petit ressort, devait courir toute seule; une poupée, enfin, tout ce qu'il y a de beau. Mon Dieu ! ce que je comptais sur cette poupée ! Je croyais déjà la tenir. Mais papa avait mis pour condition qu'avant de l'avoir, je devais conjuguer le verbe "courir" sans faute.

J'ai bien conjugué mon verbe comme il faut; tous mes temps étaient justes. Seulement, c'est mon futur qui m'a trompée !...

Au lieu d'écrire: "Je courrai, tu courras, il courra," moi j'ai mis : "Je courirai, tu couriras, il courira." Si bien qu'en manquant mon futur,j'ai manqué ma belle poupée qui va courir à une autre. Comprenez-vous mon affliction ?

Oh ! je crois que, quand j'aurai vingt ans, je me souviendrai encore du vilain tour que ce futur m'a joué quand j'étais toute petite ! !

La Demi-Butte.

LE PLAT INEDIT

—Ecoute, ma chérie, je commence à être très inquiet. Nous dépassons nettement notre budget. Il faut comprimer les dépenses, arriver à des économies. Toute la question est de savoir sur quels articles nous ferons porter notre effort...

—Oh ! tu ne vas pas réduire mes frais de toilette ? Justement, je n'ai presque plus rien à me mettre. J'ai le même manteau depuis notre mariage !

—Dirait-on pas qu'il y a un siècle ? Ça ne fait encore que dix-huit mois.

—Pour un manteau, c'est un grand âge. Je vais avoir pas mal de choses à renouveler en même temps. Je ne peux pas économiser sur mes vêtements.

—Ni moi sur les miens. Nous ne pouvons pas changer d'appartement.

—Le nôtre est si plaisant. Il fait envie à tous nos amis.

—C'est la meilleure raison de le garder. Quant au chapitre des voyages, nous allons tout juste un mois à la mer...

—C'est nécessaire à la santé.

—Parfaitement. Reste le train de maison. C'est le gros morceau. C'est lui qu'on doit pouvoir rogner.

—Mais nous ne faisons pas de dépenses inutiles. Nous invitons à peine quelques amis à dîner une fois par mois. A moins de végéter comme des escargots dans leur coquille...

—D'accord, d'accord. Il ne s'agit pas de restreindre nos petites réceptions. Mais es-tu bien sûre que nous ne pourrions pas regagner quelque chose sur la vie de chaque jour ?

—Je ne sais pas ce que tu dépenses comme argent de poche, mais de mon côté, je suis extrêmement raisonnable.

—Moi aussi. Il n'est pas question d'y toucher. Je veux parler de la dépense quotidienne, de celle que tu règles avec Mélanie...

—Tu veux donc que nous déjeunions d'un œuf, que nous dînions de nouilles et que nous ne mangions jamais de viande que chez nos amis ?

—Mais non. Nous avons bon appétit, et j'entends que nous mangions à notre faim. Seulement, es-tu certaine que Mélanie ne tire pas un peu sur la corde, qu'elle ne fait pas valser un peu trop vite l'anse du panier ?

—Oh ! une femme de cinquante ans... C'est l'honnêteté en personne. Elle ne sait même pas lire.

—Ce n'est pas une raison. Mais si tu es sûre de la cuisinière, l'es-tu autant de Julie,la femme de chambre ?

—Oh ! une fille de vingt ans... C'est la simplicité même. Elle sait à peine écrire.

—Je comprends très bien que tu défendes tes domestiques, puisque tu les tiens de ta mère. De plus, elles sont toutes deux originaires du Berry, comme ta mère. Mais moi qui suis moins aveuglé par l'amour filial et qui ne suis pas Berrichon, j'ai de la défiance. Je t'assure que tu devrais éplucher d'un peu près le livre de comptes de Mélanie, d'autant que Julie l'écrit sous la dictée de sa complice, et qu'à elles deux...

—Mais je le règle tous les jours.

—Tu le règles les yeux fermés. Essaie de les ouvrir et d'y voir clair. Oh ! je sais bien que ce ne sera pas facile...

—Pourquoi ? Mon intelligence n'est pas capable de vérifier un livre de comptes ?

—Ton intelligence n'est pas en cause. Mais, comme tu as reçu une excellente éducation, tu ignores absolument tout le côté pratique de la vie. Tu connais les exploits de Mérovée et les réactifs de l'oxyde de zinc, mais tu ne sais pas le prix moyen d'un poulet ou d'une botte de salsifis.

—Et toi ?

—Moi non plus. Mais, dans un ménage, il faut bien se partager les rôles. Tâche donc de te renseigner, d'acquérir quelques clartés sur le prix des choses, et quand tu auras ajouté cette science-là à toutes celles que tu possèdes déjà, examine le livre de Mélanie. Cette vieille roublarde, aidée par la simplicité de Julie, est bien capable de nous avoir roulés dans les grandes largeurs. C'est là, j'en suis certain que tu découvriras la fissure. Une fois que nous l'aurons bouchée. nous serons à flot. Essaie toujours.

—Soit. J'essaierai.

* * *

—Eh bien ?

—Eh bien, j'ai fait ce que tu m'as dit. Tu as peut-être raison...

—Ah ! tu vois...

—Ce n'était pas un travail commode. Tous les soirs, Mélanie dicte à Julie, qui écrit avec une orthographe un peu fantaisiste. Si bien que le livre n'était guère facile à déchiffrer.

—Enfin, tu y es parvenue ?

—Tant bien que mal. Il est évident que certains articles sont légèrement majorés, mais surtout les moins importants. De même, j'ai été effrayée de ce qu'on use de savons, de pâtes à récurer, de mordants et de corrosifs pour entrenir une cuisine qui n'est pas très propre. Et tu n'as pas idée de ce que nous consommons de glace, de viande, zestes de citron et savantes épices pour notre menu, qui n'est pas très compliqué. Mais il y a quelque chose de plus mystérieux.

—Quoi donc ?

—Il y a des articles que je ne comprends pas du tout. Est-ce l'orthographe audacieuse de Julie ? Est-ce vraiment un langage qui m'échappe? Sont-ce des ingrédients que nous ignorons !

—Un exemple ?

—Eh bien, figure-toi que chaque jour nous dépensons pour six, sept et même dix francs de fouzy....

—Du fouzy ?

—Oui. A chaque page du livre, on rencontre du fouzy. Ainsi, on lit: artichauts, un franc; poulet, cinq francs..... fouzy, six francs. Ou encore: gigot, sept francs... fouzy, huit francs.

—Qu'est-ce que ça peut être ?

—Ça ne peut pas servir à l'entretien, ça ne saurait...

—Donc, ça se mange.

—Je me suis demandé si ce n'était pas justement une crème spéciale, qu'on mettrait dans des sauces et qui s'appellerait fouzy en patois. Mais non. Je me rappelle assez bien le berrichon, que les bonnes parlaient devant moi, à la maison, quand j'étais petite. Je n'ai jamais entendu ce mot-là.

Et puis, enfin, sept francs de crème spéciale par jour en moyenne.....

—Alors, c'est un plat que Mélanie appelle le fouzy comme on dit le bouilli.

—Mais voyons, si nous mangions du fouzy presque tous les jours, nous nous en serions bien aperçus !

—Si je demandais à maman ce que c'est que le fouzy ?

—Non, non. Laisse ta mère où elle est. Ne lui donnons pas l'occasion de s'offrir notre tête. Le plus simple, c'est de demander tout droit à Mélanie.

—Et si elle refuse de répondre?

—C'est impossible. Tu comprends, elle peut majorer les prix, mais elle ne peut pas inventer un article de toutes pièces, surtout un article de cette envergure-là. Oui ou non, avons-nous jamais mangé du fouzy ?

—Non.

—Eh bien, alors !

* * *

—Mélanie, j'ai vérifié votre livre de comptes hier soir... Il y a un mot que je ne comprends pas. C'est peut-être Julie qui l'a mal orthographié. Mais, en tout cas, elle a dû l'écrire comme vous le lui avez dicté.

—Quel mot, madame ?

—Le fouzy.

—Le fouzy ? J'ai jamais acheté une affaire pareille.

—Enfin, Mélanie, il y en a presque tous les jours pour une somme assez forte. Et si vous ne pouvez pas me donner d'éclaircissements, je dois vous dire que monsieur est décidé à soumettre le cas au juge de paix...

—Au juge de... Mais, madame, je suis prête à donner à madame tous les éclaircissements que madame voudra... Seulement, je ne comprends pas. A quel endroit est-il placé, ce mot-là ? Je dicte mes achats dans l'ordre où je les fais, et si madame veut bien me lire un peu du livre, ça m'aidera peut-être à deviner.

—Eh bien, je vois, par exemple: poulet, cinq francs; fouzy, six francs. Plus loin: gigot, sept francs; fouzy, huit francs...

—Je... Ah ! je saisis... C'est cette Julie, madame. Ah! l'innocente... Ah ! la simple... Ah ! l'enfant..... C'est dur à avouer. Mais madame m'excusera. Elle sera meilleure que le juge de paix. Faut bien que tout le monde vive, n'est-ce pas ? Voilà. Je dictais à Julie, mais je faisais mes réflexions tout haut. Et la naïve écrivait tout ce qu'elle entendait. Alors, c'est comme si je lui avais dit : poulet, cinq francs, "mets-y" six francs..

Michel Corday.

Monologue

L'Automobile

Ma femme a raison... Je sens la gazoline... C'est la faute à mon automobile... car je possède une automobile. Alors, tous les soirs, en rentrant chez moi...

J'habite Bois-Colombes..... à cause de mon automobile. A Paris ça n'est pas commode, surtout quand on habite au cinquième... Alors j'ai loué une maisonnette à Bois-Colombes. Très bon marché... seulement ça revient très cher, parce que pour aller à mon bureau... je suis à la mairie des Batignolles—mariages et divorces—on a réuni les deux services, c'est plus pratique. Aujourd'hui les gens se marient, demain ils divorcent. De cette façon ils ont toujours affaire au même employé. Ils aiment mieux ça.

Je vous disais donc... Pour aller à mon bureau, je prends le chemin de fer, jamais mon automobile, parce que les camarades qui n'en ont pas se demanderaient où j'ai pris l'argent... et ils n'ont pas besoin de savoir que j'ai hérité d'une tante qui habitait Pont-sur-Yonne—un petit village tout près de Sens.

Elle était piqueuse de fonds de culottes pour bicyclistes, ma tante.

Mon rêve à moi était d'avoir une automobile; alors j'ai réalisé le fonds des fonds de culottes de bicyclistes de ma tante et j'ai loué d'abord une maison à Bois-Colombes, acheté ensuite une automobile. Seulement, quand il s'est agi de faire entrer l'automobile dans la maison, absolument impossible : l'entrée était trop étroite.

Ç'a été toute une histoire avec le propriétaire qui ne voulait rien entendre et répétait toujours: "Ça n'est pas l'entrée qui est trop petite, c'est votre automobile qui est trop grande. Faites-la raccourcir !"... Imbécile !

* * *

Mais on oublie tous ces petits ennuis quand on conduit son automobile. Pas dans les premiers temps, parce que, vous savez, il ne suffit pas de mettre de la gazoline dedans et de se mettre dessus pour que ça marche. Non. Il faut savoir. Oui, on dit: "Ça n'est pas malin" une fois qu'on sait, mais quand on ne sait pas !

Moi aussi, la première fois, je croyais savoir et je ne savais pas ; j'étais avec ma femme;... quand je sors avec ma femme, je suis sûr qu'il va nous arriver quelque chose. Ainsi, l'autre jour, nous étions au café. Je buvais tranquillement un bock, blonde... ou brune, je ne me souviens pas. Si, blonde, parce que la brune c'est lourd à l'estomac. Tout à coup ma femme: "Vois la façon dont ce monsieur me regarde !—Où ça? tu dois te tromper," parce que, sans être laide, ma femme n'est pas jolie. Furieuse, elle reprend: "En face de nous, ce monsieur décoré; tu ne vois jamais rien !" Alors moi, n'est-ce pas, je regarde le monsieur décoré qui prenait une absinthe et je dis à ma femme: "Ce doit être un ancien militaire.—Je ne sais pas si c'est un ancien militaire, me répond ma femme, mais c'est un impertinent." Alors moi, n'est-ce pas, je regarde encore le vieux décoré qui s'écrie: "Est-ce que vous me prenez pour un tableau?" Je réplique, lui aussi. Il se lève, moi aussi; le personnel accourt; je lui flanque une gifle... et c'est ma femme qui la reçoit. Elle voulait divorcer !

* * *

Pour en revenir à mon histoire de Bois-Colombes... c'était un dimanche. Je dis donc à ma femme: "Si nous allions faire un petit tour en automobile?" Elle accepte et nous voilà partis... En commençant, ça marchait très bien. Nous arrivons à un petit carrefour. En face, au coin, un épicier; à gauche, une rue très étroite. Je ne sais pas si vous avez remarqué: dans les carrefours, au coin, il y a toujours un épicier. Vous voyez bien.... L'épicier au coin et à gauche, la rue très étroite.

Je me dis.... en dedans... je vais prendre la rue à gauche, en évitant l'épicier... naturellement. C'est très curieux, quand on veut éviter quelque chose, surtout un épicier... enfin, je ne voyais que l'épicier ! C'était une obsession. Je vais pour tourner vivement: "Arrête, nous entrons chez l'épicier," me dit ma femme; et elle me prend par le bras !..... Un faux mouvement..... nous y entrons, l'épicier ! C'était la première automobile qu'il voyait, l'épicier ! Il était abruti !

La devanture démolie, les tonneaux défoncés, les harengs par terre... ça m'a coûté huit cents francs ! "Jamais je ne remettrai les pieds sur cette machine-là ! " hurlait ma femme en se relevant, des anchois plein les cheveux.

* * *

Un mois après elle y remontait pour aller dîner à Montparnasse, chez les Durant. De vieux amis à nous, les Durant. Ils sont bombeurs de globes pour couronnes de mariée. Vous savez, chez les concierges, les petites couronnes sous les globes. Ce sont les Durant qui les bombent !

Nous sommes partis en automobile. En allant, nous filions !... c'était merveilleux ! J'évitais les épiciers. Ma femme était heureuse... Délicieux le retour, le soir, avec le vent frais par devant, la lune par derrière, les épiciers fermés ! Seulement, à quatre kilomètres de Bois-Colombes, voilà que l'automobile s'arrête en pleine campagne ! Je descends pour voir... Il n'y avait plus de gazoline !

—Si j'avais eu, me dit ma femme. Figure-toi que j'en ai pris pour mes lampes !

* * *

Nous ne pouvions pas rester toute la nuit, sur la route, à regarder notre automobile sans gazoline ! Et pas d'épiciers ! !

C'est toujours comme ça ! Quand on ne veut pas en voir, on les rencontre, quand on les cherche, on ne les trouve plus, les épiciers !

Alors, nous nous sommes mis à pousser notre automobile, éreintés, moulus, sans souffle !

Il n'y avait que ma femme qui en conservait pour me dire: "Ça ne serait pas arrivé si tu n'avais pas hérité de ta tante !"

C'est à ce moment que nous avons rencontré deux gendarmes à cheval et en tournée que nous avons mis au courant de la situation.

Ils n'ont rien compris, les gendarmes, et ils nous ont emmenés en fourrière, moi, l'automobile et ma femme. Et pendant ce temps-là des cambrioleurs travaillaient notre villa ! C'est la ruine ! Et tout ça... à cause des épiciers !

L'automobilisme.. c'est dégoûtant !

Lucien Puech.

Soumissions

Des Soumissions cachetées marquées "Tender for Foundation Piers", Soumission pour Piliers de Fondation, seront reçues par le soussigné jusqu'au vendredi 13 février 1914, à midi, pour les piles de fondations pour les machines génératrices dans la salle des générateurs au Collège d'Agriculture à St. Vital.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque accepté d'une valeur de cinq pour cent du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué en faveur du Gouvernement Manitobain au cas ou la personne ou la compagnie sounissionnant refuserait de ratifier son contrat par écrit ou l'ayant fait ne le mènerait pas à bonne fin.

Plans, spécifications, conditions du contrat et tous détails peuvent être obtenus au bureau de l'Architecte Provincial, 261 Fort Stret Winnipeg.

Le Département ne s'engage à accepter aucune soumisison même la plus basse.

Par ordre,
W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, Man., 7 février 1914.

Ordination Sacerdotale au Petit-Séminaire de St.-Boniface

Dimanche le 8 février était grand jour de fête au petit Séminaire de cette ville, car ce jour-là pour la première fois, les élèves étaient témoins d'une ordination sacerdotale. M. J. Amédée Roy, séminariste, recevait des mains de Sa Grandeur Mgr Langevin, l'onction sacerdotale. La jolie chapelle avait revêtu pour la circonstance ses plus beaux ornements et ses plus riches décors. La cérémonie commença à 7 heures, auquel Mgr officia, assisté de M. l'abbé Deslandes, directeur du Séminaire et de M. l'abbé Brodeur, professeur, M. l'abbé Lambert, diacre, agissait comme maître de cérémonies.

Au chœur nous remarquions Mgr Dugas, vicaire général, M. l'abbé Prud'homme, chancelier, MM. les abbés Sylvestre, ecclésiastique, du Collège, Michaud, Benoit, Caron et Fortin, ecclésiastiques, du Séminaire.

Au bas chœur avaient pris place un grand nombre de parents et d'amis du nouveau prêtre.

Dans l'après-midi, à 3 heures, le nouveau lévite chanta les vêpres à la Cathédrale, assisté de MM. les abbés Brodeur et Sylvestre, comme diacre et sous-diacre. Le soir, eut lieu au Séminaire un somptueux banquet, auquel prirent part Sa Grandeur Mgr Langevin, Mgr Béliveau, auxiliaire, Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, Mgr Dugas, grand vicaire, M. l'abbé Roy, le nouveau lévite. MM. les abbés Messier, Kesler, Gagnon, Deslandes, Brodeur, Tétreault, Sylvestre, Benoit, Michaud, Caron, Fortin et quantité d'autres.

Le lendemain matin à 7 heures, M. l'abbé Roy disait sa première messe, assisté de M. Deslandes, directeur, comme prêtre assistant. Pendant cette messe, la partie musicale a été exécutée avec un succès remarquable par les élèves. M. l'abbé Fortin dirigeait le chœur et M. Gervais, tenait l'orgue.

Le nouveau prêtre a reçu de nombreux et riches cadeaux. M. l'abbé Joseph Amédée Roy est né à Trois-Pistoles, P.Q., a fait ses études au Séminaire de St-Hyacinthe, P.Q., et sa théologie ici, au Séminaire où il est professeur. Dimanche prochain il chantera sa première grand'messe à la Cathédrale et le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Messier, de l'Archevêché. *Ad Multos Annos.*

UN AMI.

Une Réception a Sa Grandeur Mgr. Beliveau

Cure de la Cathedrale

Vendredi soir, le 6 février, une centaine de musiciens, de chantres: composés du Chœur de la Cathédrale, d'un chœur mixte, d'un orchestre et de la Fanfare LaVérendrye, avaient l'honneur de recevoir la visite de Mgr Béliveau. Après l'exécution de morceaux de musique et de chants, M. Alex. C. LaRivière, président du Chœur de la Cathédrale, souhaita la plus cordiale bienvenue à son hôte distingué. M. LaRivière dit quelques mots sur le but et l'utilité du Chœur de la Cathédrale. Il exprima le vœu que des cours de solfège soient formés dans nos institutions, afin de préparer les jeunes gens à se rendre utiles plus tard au Chœur de notre Cathédrale. Il loua le zèle et le dévouement du directeur actuel, M. le professeur Salé. En terminant il exprima la joie et le bonheur que les membres avaient de recevoir pour la première fois la visite de son nouveau Curé et demanda à ce dernier d'encourager toujours leurs humbles efforts.

M. C. C. Bernier, président de la Fanfare LaVérendrye, présenta au nom de l'orchestre et de la fanfare l'adresse suivante:

ADRESSE

Monseigneur,

La Fanfare LaVérendrye, au début de l'anniversaire de son existence, unie à l'Orchestre LaVérendrye encore à son berceau, vous présentent leurs respectueux hommages comme curé de cette paroisse, vous expriment leur sincère et entière soumission à vos directions toutes paternelles, ainsi que leurs sentiments de profond attachement à la foi catholique.

Lidée qui a présidé à la création de la fanfare est une pensée surgie des sources vives d'un catholicisme fervent. Lors d'une procession du S.S. Sacrement, il y aura bientôt deux ans, l'abstention de toute fanfare pour accompagner le cortège de l'Auguste Roi des Rois dans sa marche triomphale à travers les rues de notre cité, fit saigner nos cœurs de chrétiens, de fils dévoués et aimants de l'église.

Dès ce moment, M. le Prof. Salé, alors comme aujourd'hui directeur du Chœur de la Cathédrale, toujours à l'affut pour la diffusion de l'art musical, conçut l'idée de former une fanfare, composée de catholiques, ne rougissant pas de figurer dans une procession religieuse. Il y mit tout son zèle d'artiste et de chrétien, fit part de son projet à ses principaux lieutenants et le soumit à Mgr Dugas, alors curé de cette paroisse. Ce dernier, ayant encore présent à la mémoire le passage éphémère des fanfares précédentes, parut d'abord envisager le projet d'un air plutôt sceptique. Nos arguments lui furent soumis; il les pesa dans la balance de son jugement sain, pondéré, réfléchit longtemps. Enfin, après mûre délibération, arriva ce consentement tant convoité.

Nous voulions à tout prix voir l'autorité ecclésiastique approuver, sanctionner notre projet, avant d'y donner suite.

Cette fanfar devait être recrutée, comme de fait elle l'a été, parmi les membres du Chœur de la Cathédrale. Le but était d'aider au chœur en affermissant les voix par la musique instrumentale, et à l'Eglise, en rehaussant ses cérémonies par un chant plus sûr, exécuté avec plus de nuances et de précision.

Mais, ce consentement donné, restait la plus lourde tâche à accomplir: l'achat d'instruments. Nos seules ressources consistaient en une énergie sans borne, un amour très vif de la musique et aussi la conscience de la somme de travail et de sacrifices qu'il fallait s'imposer pour arriver à nos fins. C'est ici, Mgr que se révèlent nos qualités de musiciens-financiers. En peu de temps un plan fut conçu, arrêté. Une banque, approchée, consentit à faire le prêt, acceptant la signature de MM. Paul Salé, J. B. O. Leclerc et C. C. Bernier, comme prometteurs et de MM. Ant. Gauvin et Frank Lavoie, comme endosseurs,—chaque membre devant donner son billet pour $35.00, remboursable $2.00 par mois, et transporté à la banque comme sûreté collatérale, avec l'endossement du Président. Ce plan fut ratifié par la banque. La commande fut expédiée au commencement de novembre, 1912, et, dès les premiers jours de janvier 1913, la distribution des instruments se faisait au milieu du plus grand enthousiasme. Cinq seulement d'entre nous avaient déjà joué dans les fanfares, les autres étant tous novices. On se mit immédiatement à l'œuvre avec un entrain, un zèle, un dévouement sans précédent, tous animés du désir de voir les fruits de leurs pénibles sacrifices gravir au plus tôt les sommités du succès. Cette animation s'est continuée sans trève depuis.

Je vous disais il y a un instant qu'un esprit de foi avait présidé à notre naissance. Fanfare catholique, nous voulions agir comme tels en nous rangeant aussi sous la bannière de la Charité. Dès le début, nous nous mîmes sous la protection de St. Joseph et nous l'intéressions à notre œuvre en nous occupant de ses Orphélinats: une généreuse collecte fut faite entre nous et transmise à la Maison St. Joseph.

Etes-vous étonné, Mgr de nous voir encore debout, poursuivant, même rapidement, notre marche vers un but défini, et tout cela avec si peu de moyens et de secours humains? Combien plus le serez-vous en vous disant que, sur cette dette de $1258.74, primitivement contractée pour l'achat d'instruments, musique et accessoires, il ne nous reste plus que 161.00 à payer. N'y voyez-vous pas, comme nous, les fruits d'une protection toute spéciale d'en Haut?

Quel bien peut opérer cette fanfare? quelle est son utilité? C'est de prendre part à nos processions religieuses, patriotiques, œuvres de charité, bazars et autres engagements non incompatibles avec l'honneur et la dignité de notre Association. Nos règlements nous interdisent toutefois toute participation à des réunions ou processions à nuances antipathiques à notre foi et à notre religion. Tel est l'esprit de notre constitution.

Foi, charité et bonnes œuvres, tel est notre motto. En juin dernier, nous donnions un grand concert au profit des orphelines de la Maison Vicariale; en décembre, une certaine somme fut prise sur nos recettes pour être remise à la Maison St. Joseph; le 1er février courant, un autre concert au profit des orphelines de la Maison Vicariale. En décembre prochain, nous nous proposons de donner des étrennes aux orphelins et orphelines de nos divers Orphelinats, par un autre concert.

Nos échos se sont aussi joints à ceux des autres fanfares lors de la dernière procession du S. Sacrement. Nous accompagnions encore les Cadets du Sacré-Cœur, lorsqu'ils furent passés en revue par le Général Hamilton, et nous fîmes les frais de la journée lors de la célébration de notre fête nationale.

Si je vous fais part, Mgr, des bienfaits déjà opérés au cours de notre première année de travaux ce n'est pas par ostentation, mais pour vous exprimer clairement qu'en créant cette fanfare, nous avions un but sublime, que nous poursuivons sans relâche et avec orgueil: participer à nos processions religieuses ou patriotiques, œuvres paroissiales, et faire le bien tout en nous recréant.

Au point de vue social, nous travaillons pour le bien de votre paroisse. Chaque mois nous donnons un concert, suivi de parties de cartes et d'un goûter, invitant vos paroissiens à venir se recréer, jouir d'un programme varié et bien préparé, le tout pour une bien modique somme, à peine suffisante pour couvrir les dépenses. Ils apprennent ainsi à se connaître, à s'estimer davantage, à se mieux comprendre, grâce à cette innovation de la fanfare. Nous contribuons ainsi à les éloigner de bien des occasions où leur argent, et leur réputation trouvent souvent leur tombeau.

Les membres eux-mêmes éprouvent un effet salutaire de notre Association,

A suivre sur la 8me page

Northwest Railway Company of Canada

AVIS est donné par les présentes qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, à sa prochaine session, à l'effet d'obtenir un Acte constituant en corporation une compagnie de chemin de fer, sous le nom "NORTHWESTERN RAILWAY COMPANY OF CANADA", autorisée à tracer, construire et opérer une ligne de chemin de fer, dont les trains seront mus par la vapeur, l'électricité ou autre pouvoir moteur, pour le transport du fret, des passagers et le service de messagerie, à partir d'un point à ou près du Canton Soixante-Sept, Rang dix-huit, à l'ouest du 5ème Méridien; de là, dans une direction sud-est, franchissant la Rivière Athabaska aux environs du Rang 7, à l'ouest du 5ème Méridien de là, dans une direction sud-est, à Edmonton; de là, dans une direction sud-est, à Camrose; de là, dans une direction sud-est, franchissant le 4ème Méridien à ou près du Canton 32; de là, dans une direction sud-est, franchissant la Rivière Saskatchewan Sud, près du Canton 20, Rang Onze, à l'ouest du 3ème Méridien; de là, dans une direction sud-est, se dirigeant vers le Lac Johnson; de là vers l'ouest, jusqu'à Maryfield, Canton Dix, Rang 30, à l'ouest du 1er Méridien; de là, dans une direction est, à Virden; de là, dans une direction nord, franchissant la Rivière Assiniboine à ou près de Penrith, de là vers l'est jusqu'à Carberry; de là vers l'est jusqu'à Winnipeg; de là à Molson et continuant jusqu'à Fort William et Port Arthur sur le Lac Supérieur.

Aussi avec faculté de construire, exploiter et entretenir tous ponts nécessaires, chemins, voies et bateaux traversiers; de construire, acquérir, posséder et entretenir des quais et docks pour les fins ci-dessus; et de construire, acquérir, posséder, affrêter et entretenir des bateaux à vapeur et autres bateaux et voiliers et d'exploiter les dits bateaux et voiliers dans toutes les eaux navigables; et avec faculté de construire, opérer, exploiter et entretenir des lignes de télégraphe et de téléphone en rapport avec le dit chemin de fer et à ses embranchements et de transmettre des messages pour les fins du commerce et d'établir des taux de péage pour ce service et d'en prélever le montant; de construire ou acquérir, opérer, exploiter et entretenir des auberges ou restaurants; d'établir, acquérir, exploiter et entretenir des parcs et lieux d'amusements, produire, vendre et distribuer du pouvoir électrique, pour les fins de l'éclairage, du chauffage et de la force motrice; avec faculté d'exproprier des terrains pour les fins de la Compagnie; d'acquérir des terrains, argents, boni, privilèges ou subsides de tout Gouvernement, Corporation municipale ou autres personnes ou corporations; d'établir des taux de péage et d'en percevoir le produit, de toutes personnes voyageant, et sur tout fret transporté sur chacun de ces chemins de fer, voies, bateaux traversiers, quais et vaisseaux construits par la Compagnie; et avec faculté d'établir des correspondances requises par le traffic et de faire des conventions avec des compagnies de chemin de fer, de navigation ou autres compagnies, et avec tous autres pouvoirs ordinaires dans ces cas.

Daté à Montréal, Qué., ce 20ème jour de janvier 1914.

FOSTER, MARTIN, MANN,
MACKINNON & HACKETT,
Procureurs des Requérants.

13-17



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entree par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le pere, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupee par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les [illegible] bien aura la preemption sur un [illegible] section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—D[illegible] resider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entree du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir a preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisee de cette annonce ne sera pas payee.



LE ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., lundi, le 2 mars 1914, des soumissions pour la construction d'un prolongement du "Nouveau Brise-lames" dans le hâvre de Port-Arthur, district de Thunder-Bay et Rainy-River, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "soumission pour un 2ème prolongement au "Nouveau Brise-lames" à Port-Arthur, Ont."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux Publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, à Toronto, Ont. (édifice Confederation Life,) Port-Arthur, Ont., Montréal, P.Q., (bureau de poste), et Québec, P.Q., (bureau de poste.)

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à cinq (5 p.c.) pour cent du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumisisons qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 27 janvier 1914.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—50401.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

RECEPTION

Madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin, recevra, mardi prochain, de cinq heures à sept heures.

Chez Nous et Autour de Nous

M. Joseph Desourdis est parti jeudi dernier pour aller faire un voyage aux Etats-Unis et aux Iles Bermudes.

M. Jean Vuilliez nous est revenu la semaine dernière, après un séjour de quelques mois en France.

Jeudi matin la température est descendue à 35 dégrés au-dessous de zéro. Il n'a pas fait aussi froid que cela depuis deux ans.

Krafchenko vient de choisir M. J. P. Suffield, comme son avocat aux prochaines assises.

Le chef de police Carpenter, d'Edmonton, Alta., a été mis en disponabilité par les Commissaires de la ville, et son prédécesseur Lancey le remplace. Carpenter avait refusé de donner sa démission, et il réclamait une enquête judiciaire sur les accusations de corruption et de maladministration portées contre son service. Le Maire la lui a refusée, se disant tout à fait convaincu que ce service était "pourri."

Les ateliers du C.N.R. seront fermés le samedi toute la journée jusqu'à nouvel ordre. De ce fait les heures de travail seront de 40 heures par semaine au lieu de 44. Les ouvriers ne perdaient qu'une demie journée chaque samedi.

M. Armand Saucier, de Lasalle, a été renversé sous sa charge de foin jeudi, alors qu'il était à quelques milles de Winnipeg. Il est demeuré enterré ainsi pendant près d'une heure avec seulement un pied de sorti. Ce pied a été gelé. On a dû le transporter à l'hôpital de Saint-Boniface. On considère comme très curieux que M. Saucier ait pu subir le foin de sa charge pendant une heure sans être suffoqué et écrasé.

La municipalité de Kildonan fait des démarches pour avoir le tramway des deux côtés de la rivière Rouge; pour avoir aussi des égouts et du pavage.

Sir Douglas Cameron, lieutenant-gouverneur de la province, s'est blessé légèrement mercredi après-midi en glissant sur le perron de la Northern Crown Bank. Le perron était couvert de neige et cette neige a joué un tour à notre gouverneur, sans respect pour les titres officiels. L'accident survenu à Sir Douglas n'était pas grave, mais l'a cependant empêché de sortir pendant quelques jours.

Le C.N.R. construira des ponts dans l'ouest cette année pour un montant de $4,000,000.

Les entrepreneurs du pont Provencher ont commencé vendredi le dernier pilier est.

La compagnie Quinlan continue cette semaine, au Walker, la série de ses grands concerts. Il y a longtemps que Winnipeg n'a eu la faveur de si bonne musique. Faust, Tannhauser, Rigoletto, les Contes d'Hoffmann, voilà des œuvres de facture magistrale; et ce n'est pas une mince satisfaction que de pouvoir participer à un tel régal artistique. Le talent des artistes qui nous visitent est considérable.

On rapporte plusieurs cas de mort causés par le froid dans les prairies de l'ouest depuis quelques jours. La plupart sont des immigrants installés sur des Homesteads éloignés.

Jeudi matin arrivaient à North Battleford, en Saskatchewan, 104 femmes et 231 hommes jusqu'à présent internes à l'asile de Brandon. Ces patients venaient de la Saskatchewan et avaient été placés à Brandon par arrangement entre les deux provinces jusqu'à ce que la Saskatchewan fût en état de les loger. L'hôpital de North Battleford maintenant terminé est un honneur pour la province voisine.

Les naissances à Winnipeg pour le mois de janvier sont en augmentation sur janvier 1913 — leur nombre est pour le mois dernier de 239 du sexe masculin et 225 du sexe féminin: soit en tout 464 dont 37 illégitimes, contre 208 du sexe masculin; 164 du sexe féminin, 372 en tout dont 30 illégitimes en 1913.

Les décès en janvier ont été moins nombreux en 1914 qu'en 1913. 175 cette année; 180 l'année dernière.

Le total des mariages montre également une sérieuse augmentation. En effet 234 couple se sont unis en janvier 1914, alors qu'on n'en trouve que 140 sur la liste de l'Etat Civil pour le mois correspondant en 1913.

M. David Halcro a été nommé chef de police de Tranccona.

Le procès de Krafchenko aura lieu à Morden.

Une partie de Hockey entre le club de Brandon et Kenora s'est terminé abruptement vendredi soir. Une partie de l'arène s'est écroulée entraînant un grand nombre de personnes dans une chute furieuse. On compte une dizaine de blessés, dont un petit garçon qui y perdra peut-être la vie.

M. A. M. Nanton, grand financier de Winnipeg, arrive d'Angleterre, et en réponse à une question qu'on lui faisait là-bas, il a conseillé fortement aux capitalistes d'expédier beaucoup d'argent dans l'ouest canadien cette année. Les affaires sont sur le point de reprendre avec une grande intensité et les trois provinces-praries ont besoin de capitaux si elles veulent se pourvoir d'une organisation économique suffisante pour leurs permettre de marcher de pair avec les provinces de l'est. M. Nanton croit que l'argent va devenir de plus en plus abondant à Winnipeg.

La ville de Winnipeg vient d'acheter deux millions de pieds de bois de construction pour l'"été 1914. C'est dire qu'on se prépare à faire de grands travaux municipaux de l'autre côté de la rivière pendant les neuf ou dix mois qui vont suivre.

La neige qui est tombée ces jours derniers a été d'un grand secours à beaucoup de manœuvres qui manquaient d'ouvrage un peu partout dans les villes de l'ouest. A Winnipeg surtout ce fut une véritable aubaine.

Alexandre Ostrowski, condamné récemment pour vol d'armes à la maison Hingston-Smith, et pour port illicite de ces armes, a été condamné à dix ans de pénitencier par Sir Hugh MacDonald. Sir Hugh MacDonald, qui huit jours plus tôt avait condamné le garde Reid à sept ans de pénitencier pour complicité dans l'évasion de Krafchenko, paraît bien décidé à faire sa part pour débarrasser Winnipeg et la province des malfaiteurs.

Le *Norwood Press* publiera à l'avenir une section française dans le but d'intéresser tout particulièrement ses lecteurs de langue française et aussi beaucoup de ses lecteurs anglais qui ont une connaissance relative de la langue française. Nous félicitons notre confrère de cette innovation, qui montre l'importance de notre parler français. Au collaborateur français du journal nous souhaitons cordialement succès dans la carrière.

M. et Mme John P. Gaudet, de Peace River Crossing, sont à l'hôtel Empire, Winnipeg, en route pour l'ouest après un séjour de quelques mois à Montréal. M. Gaudet est un ancien élève du Collège de Saint-Boniface.

M. Adrien C. LaRivière, maire de Grouard, Alberta, et M. H. Biron, membre du conseil de la même ville, étaient de passage à St-Boniface, dimanche dernier, en route pour l'Est. Ces messieurs ont fait le trajet entre Grouard et Athabaska Landing, distance de 225 milles, en traversant sur la glace, en automobile, le petit lac des Esclaves et la rivière Athabaska.

L. Emish, de Young, Sask., était occupé à nettoyer son fusil, samedi. Il croyait l'arme déchargée, mais en voulant essayer la détente, le fusil partit; une balle alla se loger dans l'épaule de Madame Emish, qui se trouvait tout près. L'empoisonnement du sang était à craindre et on fit l'amputation du bras. Le même matin, Madame Emish accouchait d'un enfant. Les médecins ne croyent pas que Madame Emish puisse vivre. L'époux imprudent est fou de douleur.

Un grand nombre d'ouvriers du Grand Tronc sont arrivés de Melville à Transcona, lundi dernier. Ils ont été placés dans les usines immédiatement. Cette arrivée de nouveaux habitants a rendu les logements assez rares. Les agents sont occupés à placer tout ce monde.

Il y a eu lundi à Winnipeg une exposition de bébés. Cette exposition a eu lieu dans le Collisée. Elle a été inaugurée par Son Honneur le Maire de la Ville. Les prix n'ont pas encore été donnés. L'exposition a eu lieu au bénéfice du Babies' Milk Depot, ce qu'on pourrait appeler en français au bénéfice de l'œuvre *de la Goutte de Lait*. Les visiteurs ont pu admirer environ sept cents bébés.

Lundi soir à 8.15 hrs., douze braves du club Le Voyageur partaient pour une marche à la raquette dans la prairie. Le vice-président, M. Alex. Bernier, était en tête de file; malgré le froid nos voyageurs revinrent seulement à 10.50 hrs., heureux de leur voyage et se promettant de repartir lundi prochain à 8 heures du soir pour se rendre à l'école Taché où il y aura réunion des Commissaires et des Cadets de cette école. La compagnie Shredded Wheat donnera un goûter et l'on exécutera un programme de jeu et musique sous la surveillance du club Le Voyageur.

Encore trois soirs et une matinée de grand opéra au Théâtre Walker; vendredi soir le "Maître de Chant", la soirée commencera à 7.30 heures. La semaine prochaine, M. Robert Mantell dans les tragédies de Shakespeare; les prix seront de $2.00 à 25 cts.

Hier au soir il y a eu installation des officiers de la succursale 462 des Artisans C. F., à la salle Leclerc. Après l'installation, le président, M. J. A. Beaupré félicita M. J. B. Leclerc, le représentant du conseil exécutif à l'occasion du 21e anniversaire de son Mariage le même jour 10 février; deux demoiselles offrirent à Mme Leclerc un magnifique bouquet. M. Leclerc remercia en quelques mots les Artisans de la délicate attention qu'ils avaient eue pour lui et son épouse. La 3è partie de carte eut pour résultats: prix des dames, un sucrier en argent, don de M. le président J. A. Beaupré, gagné par Mme Irénée Benoit; consolation, Mlle Alice Bougard. Prix des messieurs, M. Reid; consolation, M. Meunier. Un gouter fut servi par Mme Leclerc et l'objet mis en râfle fut gagné par M. le vice-président A. C. LaRivière. La 4e partie aura lieu le soir du mardi gras.

Au College

Nous avons cru que les lecteurs du *Manitoba* trouveraient peut-être de l'intérêt à connaitre chaque mois les premiers en excellence et en diligence dans les classes du cours classique français; voici pour le mois de janvier:

Philosophie IIe année—Excellence, diligence—Orphidas Allaire.

Philosophie Ie anée—Excellence, diligence—Joseph Bellavance.

Rhétorique—Excellence, Norbert Bellavance; diligence, Albert Brunet.

Belles-Lettres — Excellence, Joseph Savard; diligence, Pierre Picton.

Versification—Excellence, Jean Préfontaine; diligence, Joseph Goulet.

Méthode—Excellence, Armand Bertrand; diligence, Georges de la Fonchais.

Eléments Latins—Excellence, Auguste Dostert; diligence, Antoine Poirier.

* * *

Dimanche matin, cérémonie touchante dans la chapelle de la Congrégation de Notre-Dame-des-Saints-Anges; le sacristain avait sorti ses plus belles fleurs et l'autel brillait de mille feux. Le R. P. de Mangeleere, directeur, recevait au nombre des congréganistes, onze jeunes élèves qui dans les derniers mois se sont distingués par leur travail, leur application et leur bonne conduite, ce sont Henri Benoist, Jules Boux, Philibert Cusson, Antonio Landry, Rosario Marion, Léon Morissette, Jules Plouffe, Conrad Richard, Marcel Robin, Ulric Sabourin et Pierre Valentini.

* * *

Départ.—Louis Fontaine, élève de Versification, vient de nous quitter pour le Collège Ste-Marie, de Montréal. Nous le regretterons sincèrement, car c'était un excellent camarade.

Académie.—La séance académique de dimanche dernier a été remise à cause de l'absence de MM. les Séminaristes qui, en ce jour, fêtaient M. l'abbé Roy, ordonné prêtre le matin même.

Une Reception a Sa Grandeur Monseigneur Beliveau

Suite de la 7me page

qui se réunit deux fois par semaine. Au contact d'âmes de mêmes croyances, de mêmes convictions, nous sentons grandir nos énergies; l'art musical développe les facultés intellectuelles, les orne; l'adolescent, le jeune homme, l'homme fait, l'âge mûr y trouvent des délices, des charmes qui forment une barrière aux attraits des clubs, théâtres, vues animées, hôtels et autres lieux où la bourse laisse inévitablement des accrocs.

Vous-même, Mgr, comme curé de cette paroisse, en ressentirez tôt ou tard les bienfaisants effets. La musique instrumentale et la musique vocale font bien bon commerce d'amitié: vos chantres du Chœur de la Cathédrale y puiseront la connaissance des nombreuses règles à observer en musique, si utiles et si nécessaires pour la lecture, la fermeté d'exécution, l'ensemble; vos chants d'église n'en seront que plus sublimes. Je n'en dis pas davantage sur ce sujet, car je m'aperçois que j'empiète sur le domaine de mon ami, M. Larivière, le Président du Chœur de la Cathédrale.

Mais voici que l'orchestre LaVérendrye entre en scène, une autre création d notre infatigable directeur M. Salé, dans le but d'aider au Chœur de la Cathédrale dans l'accompagnement de la musique tant religieuse que profane. Il a réussi à réunir les nombreux talents dont notre cité abonde. Épars ci et là, les a groupés et en a formé une association dont vous avez déjà pu apprécier le réel mérite au concert du 1er courant et que vous entendrez encore ce soir. C'est le trait d'union entre le Chœur et la Fanfare. Depuis longtemps le besoin s'en faisait sentir. Jusqu'ici il nous fallait recourir à l'étranger, à de grandes dépenses pour la Cathédrale, pour se procurer des musiciens hors de nos croyances, pour nos grandes solennités de Noël, Pâques et autres cérémonies grandioses. Et, quelle piètre musique parfois nous rendaient-ils ! ! Nous pouvions faire mieux avec nos propres éléments. Cet orchestre va répondre à tous nos besoins et à ceux de la Cathédrale.

Fait remarquable et peut-être unique sous ce soleil d'Amérique: du Chœur de la Cathédrale sont sortis, à quelques exceptions près, une fanfare, un orchestre, formant une trinité d'associations qu'abritent une même foi et une même religion, sous un même directeur, avec une constitution distincte pour chacune, de la partie vocale et la partie instrumentale.

Je ne trouve plus dans notre belle langue, pourtant si fertile, d'expressions pour qualifier à leur juste valeur le déploiement d'activité, la grande habileté, l'esprit d'initiative, de désintéressement et d'endurance qui caractérisent le directeur de ces diverses associations, M. Salé: je laisse ses œuvres et ses succès parler à votre cœur et à votre appréciation.

Nous espérons, Mgr, que ces institutions, fondées dans un esprit de foi, vivront et grandiront; elles s'épanouieront davantage si vous voulez bien leur accorder votre appui moral et celui de votre clergé, que nous sollicitons ardemment. Sous votre égide, nos espérances se convertiront en certitude. Nos sacrifices de chaque jour seront autant de prières dont l'encens montera vers le trône de l'Eternel, pour que ces associations vous deviennent de plus en plus chères et contribuent à la plus grande gloire de Dieu et de son Eglise.

Saint-Boniface, 6 février 1914.

La réponse de Mgr Béliveau fut éloquente. Nous sommes malheureusement obligés d'en donner qu'un bien court résumé. Il remercia les deux présidents pour leurs adresses et aussi les dames et messieurs présents pour leur belle réception. Mgr parla longuement sur la musique de Saint-Boniface et encouragea par ses bonnes paroles, les diverses organisations musicales présentes ce soir-là. Sa Grandeur exprima le désir de voir le Chœur de la Cathédrale marcher de l'avant et promit son concours pour cette organisation si importante pour notre cathédrale.

Communiqué.

Colonie Belge

Enterrement de Vie de Garcon

En voilà une fête bien réussie que celle de dimanche dernier à l'occasion des adieux à la vie de jeune homme de M. Jean Desourdis, qui marie le 10 courant, Mademoiselle Clara Logier, une belge. Etaient de la partie: MM. Desourdis, père et fils, Son Honneur le Maire Lachance et une bonne centaine d'amis dont plusieurs avaient fait le voyage de St-Vital et St-Norbert à St-Boniface; figures souriantes; entrain général. Occupèrent successivement le fauteuil présidentiel.

Monsieur Proulx, un très charmant garçon et Son Honneur le Maire Lachance, (nom prédestiné), ayant, comme d'habitude, un mot aimable pour tous. Inutile de vous dire que les deux présidents se sont acquittés de leur tâche dignement et magistralement. Orateurs: MM. Proulx, S. H. le Maire Lachance, Rodts, au nom des Belges, le toujours sympathique Dr Laurendeau, le sergent Bourk, galant cavalier, (saluez Mesdames!) Ph. Coutu, un beau parleur et d'autres dont les noms m'échappent. Discours justement acclamés.

Chanteurs: MM. Lacroix, Gosselin, Rodts, Martineau, Victor Lévêque et l'infatigable Georges Lévêque.

Tous furent chaudement applaudis. La fanfare de la Cité de Saint-Boniface, sous l'habile direction de P. de Smet, nous fit entendre un répertoire des mieux choisi. MM. De Smet et Julien Thys, comme solistes, nous ont émerveillé par leur jeu très apprécié. Honneur et remerciements à la vaillante phalange.

Aux familles Desourdis-Logier, nos cordiales félicitations, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité; nos amis de langue française de tout cœur, merci et au revoir.

Octaaf Rodts.

Le Club Belge distribue en ce moment à ses actionnaires au nombre de 800, et au pro rata du nombre d'actions de chacun la jolie somme de $2,264, formant le dividende et la balance de 1910. Cela ne l'a point empêché de s'enrichir encore d'un nouveau billard, mettant ainsi deux billards a poches, et deux à carambolages, à la disposition des joueurs. Nos félicitations au Club, son comité et à son président, pro tempore, M. Félix Menu.

On annonce le très prochain mariage de M. J. B. Desourdis, Canadien-français de Saint-Boniface, avec Mlle Clara Logier, de la Colonie Belge.

Les Jeux au College

Un accident.—Jeudi dernier, Henri Auger fut victime d'un accident qui l'a forcé, pour quelques jours, à se rendre au Collège en clopinant. Il fut renversé et blessé par la voiture d'un individu qui avait trop d'esprit... dans le corps. Henri peut s'estimer heureux d'en avoir été quitte à si bon marché bien qu'il fût encore un peu raide. Henri était à son poste, hier, pour la partie contre les Fédérés B., et son jeu ne laissait pas soupçonner qu'il était éclopé.

Ça y est.—Notre club a été défait, hier, par les Fédérés B. Les deux équipes rivalisèrent de vitesse et la partie fut menée à une allure endiablée. Les Fédérés durent recourir à toute leur adresse pour gagner.

La première moitié de la joute ne donna aucun résultat. Dans la deuxième moitié, les Fédérés réussirent à faire deux points pendant que nos gars se contentaient d'un gros zéro. Cependant, nos joueurs eurent la rondelle en leur possession plus souvent même que les autres. Alors, comment fut perdue la partie?

Nous espérons que le scribe X ne jettera pas la pierre à la défense, cette fois-ci. Car la défense fut solide et fit son devoir. Mais si la défense est supposée faire sa part, les avants sont aussi supposés faire la leur, c'est-à-dire jouer avec ensemble, lancer avec précision et retourner en arrière à temps et à propos pour aider la défense.

Nos avants se replièrent bien vers la défense pour lui prêter main forte. Puis maintes et maintes fois, par des efforts individuels aussi brillants que ceux de leurs adversaires, ils ramenèrent la rondelle à l'autre bout; et les buts ennemis furent assiégés plus souvent que les nôtres. Mais là se termine le beau travail de nos avants.

Sans vouloir leur tomber dessus à bras raccourci, nous pouvons bien faire remarquer les fautes commises et les points faibles.

L'ensemble et la précision sont deux choses essentielles, surtout près des buts de l'adversaire. Or ces deux choses essentielles, nos avants ne les avaient pas hier.

L'ensemble était tout à fait défectueux près des buts opposés. Les combinaisons qui auraient assuré des points ne furent pas faites; ou quand il y en eut, la rondelle fut passée à contretemps ou au mauvais endroit.

Puis, quand on veut bombarder une forteresse avec succès, il faut bombarder dessus et non pas à côté. Or, la plupart des lancés de nos avants allèrent se perdre dans le vide, à côté des buts.

Avec de l'ensemble et de la précision, surtout près des buts, notre équipe serait facilement sortie victorieuse de la lutte.

Quelques conseils à nos joueurs. — Tous, nous savons que vous jouez bien individuellement; nous en sommes entièrement convaincus. Mais nous aimerions à voir ce que vous pourriez faire, si vous vouliez vous donner la peine de pratiquer et d'exécuter le jeu d'ensemble. Ne pourriez-vous pas nous en fournir un échantillon, quelqu'un de ces jours? Ensuite, au lieu de ne chausser vos patins que trois fois la semaine, pour les pratiques et les parties, pourquoi ne vous mettriez-vous pas sur la glace, pendant les récréations du midi, pour acquérir l'habitude de lancer avec précision, c'est-à-dire entre les deux poteaux qui soutiennent le filet? Cette précision serait très utile dans les parties qu'il vous reste à jouer.

XX.

Concert-Cartes

Le prochain concert et partie de cartes de la Fanfare LaVérendrye auront lieu à l'Ecole Provencher, mardi, le 17 février. Voici le programme musical qui sera exécuté :

L'Etendard—Pas Redoublé ... ... *Félix Boisson*
Fanfare
Mère et Patrie—Chant... ..*D'Ouvrard*
Mlle Eda Gagnon
Hoch Halsburg—Marche ..*J. N. Kral*
Orchestre
L'Epave—Déclamation... ... ... *François Coppé*
Mlle Jeanne Poirier
Chœur des Pêcheurs, (Extrait de "Si j'étais Roi)... ... ... *A Adam*
Chœur de la Cathédrale
The Belle of Ireland—Galop ... ... *Paul de Ville*
Orchestre
Side by Side—Chanson comique..*XX*
William Dawell—Comédien
O Canada ... ... *C. Lavallée*
Fanfare

La "John Little Agency" fournira le piano pour cette soirée.

A la demande du public la fanfare a décidé d'organiser deux parties de cartes par mois. Les dates seront fixes et seront annoncées plus tard.

Societe de St. Vincent de Paul de St-Boniface

Grâce à l'obligeance des Rdvs Pères Jésuites, la société de St. Vincent de Paul de Saint-Boniface donnera une grande soirée dans la grande salle du Collège le 18 février.

Il y aura conférence par Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, et rapport de la situation de la société. M. le président L. J. Collin ouvrira la séance

Les programmes de chant, de musique, d'imitations, etc., sont envoyés aux Messieurs du Clergé, à Son Honneur M. le Maire, à Messieurs les Echevins et Commissaires d'Ecoles et au public en général.

Communiqué.

Mort de Madame J. M. Prudhomme

M. Olier Prud'homme, de la Commission Géologique d'Ottawa, vient de perdre sa mère, Mme J. M. Prud'homme, décédée chez sa fille, Mme Beaudoin, à Sainte-Anne de Bellevue. La défunte, âgée de 80 ans, était veuve du colonel Prud'homme, qui commandait le 74e régiment, lorsque celui-ci fut envoyé à la frontière en 1870, lors de l'invasion des féniens.

La défunte était belle-mère de l'Hon. Juge Prud'homme, et de Mme J. F. Prud'homme, de Saint-Boniface.

Une Carriere d'une Activité extraordinaire

La Presse, de Montréal, fait en ces termes le précis de la carrière de lord Strathcona :

Né le 6 août 1820 à Forres, Morrayshire, Ecosse, fils d'Alexander Smith et de Barbara Stuart.

Entre comme cadet au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson à l'âge de quinze.

Vient au Canada en 1838 à bord d'un vaisseau qui mit 42 jours à faire la traversée.

Passe treize ans sur les côtes du Labrador en charge du département des postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Est pendant de longues années dans la suite le Facteur principal et le Gouverneur résident des territoires du Nord-Ouest appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Conduit les négociations en rapport avec la vente par la Compagnie de la Baie d'Hudson au gouvernement Canadien de tous les territoires du Nord-Ouest.

Est l'un des commissaires nommés par le gouvernement du Dominion pour régler les troubles de la Rivière Rouge.

Est élu député à la législature du Manitoba en 1871 pour la ville de Winnipeg, membre du Conseil des Territoires du Nord-Ouest et député de Selkirk à la Chambre des Communes la même année; démissionne comme membre de la Législature en 1874, est défait aux élections générales de 1880, puis réélu dans la division de Montréal-Ouest en 1887 et en 1891.

Contribue à la défaite du gouvernement Macdonald en 1874 au sujet du scandale du Pacifique.

Est fait Chevalier par la reine Victoria en 1886.

Est l'un des délégués chargés par le gouvernement de régler la question des écoles du Manitoba en 1896.

Se retire de la politique la même année pour devenir Haut Commissaire du Canada à Londres.

Est créé Baron de Strathcona et de Mont Royal par la reine Victoria en 1897.

Est l'un des délégués à la Conférence au sujet du Câble de l'Océan Pacifique; prend une part active au congrès commercial tenu à Londres en 1892 ainsi qu'en 1896, et fait partie de la commission anglo-américaine qui siège à Washington en 1898.

Est avec Lord Mount Stephen et James J. Hill, l'un des promoteurs de la construction du chemin de fer Canadien Pacifique, dont il enfonce le dernier clou en 1886.

Organise et équipe à ses propres frais un escadron de cavalerie de 600 hommes connu sous le nom de "Strathcona Horse" qui prend part à la guerre Sud-Africaine.

Est l'un des principaux actionnaires de la Banque de Montréal dont il est tour à tour directeur, vice-président, président et président honoraire; Chancelier de l'Université McGill, Chancelier et Lord Recteur de l'Université d'Aberdeen et patron d'un grand nombre d'autres institutions.

Fonde et dote le Royal Victoria College et fait des dons à l'Université McGill pour au-delà de $2,000,000.

Souscrit $1,000,000 pour la construction de l'Hôpital King Edward, $52,000 au fonds de secours de la reine Alexandra,et $450,000 pour établir l'exercice militaire dans les écoles.

Fermeture de Fabriques de Ciment

La Compagnie Canadienne de Ciment annonce qu'en raison du calme dans les affaires elle a décidé de fermer quatre de ses usines jusqu'à la fin de 1914 ou jusque avis ultérieur.

Les usines désignées sont celles de Maribank, Ont., Lakefield, Ont., Shallon Lake, Ont., et Calgary, Alta.

Une Ferme de Renards a Kildonan

On établira à quelques milles de Winnipeg, très prochainement, une importante ferme de renards. L'entreprise coûtera un million de piastres. Le terrain est déjà acquis; on l'entourera d'une muraille de ciment et on y installera des renards noirs et gris d'argent; aussi d'autres animaux à fourrure. On commencera avec des animaux éleveurs d'une valeur globale de $200,000.00. On espère que dans cinq ans le Manitoba sera ainsi en état de faire une sérieuse concurrence à l'Ile du Prince Edouard. Il possèdera des animaux éleveurs pour une valeur de $2,500.00. Avant plusieurs années le Manitoba peut prendre la tête des provinces qui s'occupent de la fourrure.

Depuis dix-huit à vingt ans, l'industrie du renard a appartenu à peu près exclusivement à l'Ile du Prince Edouard. L'élevage du renard est facile; on reste étonné que les autres provinces n'aient pas suivi l'exemple de l'Ile du Prince Edouard, où des fortunes se sont faites.

La fourrure du renard noir vaut $3,000 comptant. Une paire de renards noirs, pour l'élevage, vaut $30,000. La fourrure du renard gris d'argent vaut facilement $2,500.00 et un paire de ces renards destinés à l'élevage, $30,000.00.

La ferme en question sera située au nord de Winnipeg.

Le *Free Press*, dans lequel nous prenons ces notes, donnait vendredi de très intéressants renseignements sur le sujet.

PETITES ANNONCES

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

DECES

A Winnipeg le 9 courant, Joseph Honoré Alphonse, enfant de M. et Mme Hermas Bruneau, de Winnipeg.